

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Général (périodiques) de la livraison

29490

5 CENTIMS.

VERITAS PRÆVALEBIT.

L'Opinion Publique

Politique, Littérature, Théâtre, Mondanités.



VOLUME I.—No. 22.

Vendredi, 12 Mai, 1893.



MONTREAL.
Étisse New-York Life, 715.
B. P. No. 2071.

LE
DIRECTORY
DES
Citoyens de Montreal

Sera prêt pour distribution en mai ou de bonne heure en juin chaque année.

Sera un très concis et très complet almanach des adresses pour la cité de Montréal et les quartiers suburbains.

Indiquera les noms, l'occupation, le siège d'affaires et la résidence, ainsi que les numéros de boîte postale et de téléphone des citoyens de Montréal.

Donnera aussi une variété d'informations qui ne se trouvent dans aucune autre publication.

Sera imprimé sur beau papier et solidement relié.

Formera un volume portatif, commode pour consultation journalière et répondant à toutes les fins qu'on peut attendre de publications de ce genre.

Sera d'un format qui en permettra la rapide consultation.

Contiendra un indicateur de rues très concis, préparé sur un plan tout nouveau, permettant de trouver d'un coup d'œil l'adresse d'affaires, la résidence, etc., de tous les citoyens.

Sera de beaucoup le moins cher Directory publié dans le Dominion. (Prix, \$ 1.50).

ADRESSE:

Les Editeurs du

"Directory des Citoyens de Montreal,"

"809, hôtel de la N.-Y. Life,"

MONTREAL.

ACHETEZ AU COMPTANT

— ET —

- DEMANDEZ -

DES

BONS ET DES ACTIONS

DE LA

Coopération

Commerciale



En faisant vos achats ordinaires pour la maison et la famille, vous n'avez pas à dépenser un sou inutilement pour vous procurer des chances de gagner

UN GROS LOT DE

CINQ CENTS PIASTRES

{ UN LOT DE \$50. } — { 2 LOTS DE \$25. }

ET

QUATRE CENTS LOTS D'UNE PIASTRE.

Il suffit de faire vos achats, au comptant, chez les marchands qui donnent ces bons et ces actions.

Si vos fournisseurs habituels n'en ont pas, allez chez d'autres, dont vous trouverez les noms et les adresses dans tous les journaux quotidiens, le samedi.

Examinez ces noms et ne manquez pas l'occasion.

L'OPINION PUBLIQUE.

“Veritas Prævalebit.”

VOL. I.

VENDREDI, 12 MAI, 1893.

No. 22.

L'OPINION PUBLIQUE.

Rédacteur en chef.....Louis-H. Taché.
809, bâtisse de la New-York Life,
Bureau de poste, boîte 1579.

Éditeur, secrétaire de la rédaction et administrateur.....Edouard Delpit.
715, bâtisse de la New-York Life,
Bureau de poste, boîte 2071.

Prière de faire toutes remises d'argent par lettre enregistrée ou mandat postal.

ENTRE NOUS.

O vieillards décrépits, têtes chauves et nues,
Coeur brisés dont le temps ferme les avenues,
Centenaires voûtés, spectres à chef branlant,
Qui, pâles au soleil, cheminez d'un pas lent !
C'est vous qu'ici j'invoque et prends à témoignage.
Vous n'avez pas toujours été sans vie, et l'âge
N'a pas toujours plié, de ses mains de géant,
Votre front à la terre et votre âme au néant !
Vous avez eu des yeux, des bras et des entrailles !
Dites-nous donc, avant que de vos funérailles
L'heure vous vienne prendre, ô vieillards, dites-nous
Comme un cœur à vingt ans bondit au rendez-vous !

(Partia.) A. DE M.

Je suis un puits d'erreur. M. Tardivel m'assure que la commotion violente à l'encéphale et le rhume dont j'avais annoncé l'alarmante nouvelle n'ont jamais altéré son état de santé. La seule chose qui n'aille pas chez lui, ce sont ses rognons ; mais il espère vaincre l'ennemi. Dans ce but, il écrira ces jours-ci à M. l'abbé Baillargé, et, tout en l'assurant qu'en matière spirituelle il n'a nul besoin de ses lumières, il lui demandera conseil au sujet de ses rognons.

Dans sa réplique à M. Nantel, M. Augé annonce que désormais les lignes de parti seront pour lui lettre-morte et que, seul, l'intérêt de la province guidera ses actes politiques. Les idées de M. Nantel sur la manière de comprendre la solidarité de parti — idées assez justes, il me semble — ont provoqué cette détermination.

Je croyais que M. Augé entretenait de grandes ambitions politiques. Il est trop intelligent pour ne pas savoir que le plus sûr moyen d'arriver est la fidélité quand même à un parti. Voilà ce qui me fait croire qu'il met de côté, pour le moment du moins, ses aspirations vers les sommets ministériels.

Le parti conservateur, à Québec, ne souffrira peut-être pas trop, même de la perte d'un homme de valeur comme M. Augé ; mais je ne suis pas prêt à dire que la présence en chambre de quelques esprits absolu-

ment indépendants ne sera pas avantageuse à la province de Québec.

Je détache de la lettre de M. Augé un passage qui frappe par sa justesse. L'on pourrait également l'appliquer à Ottawa :

“ A l'heure qu'il est, vous savez fort bien le rôle effacé que vous faites jouer aux députés ministériels. Les ministres décident seuls de tout, ne consultant que leur expérience personnelle et les motifs qui leur sont propres, mais inconnus des députés. Jamais ces derniers ne sont consultés, ni sur des questions de patronage, ni sur des questions d'administration ou de législation. Les ministres, liés d'avance par des contrats tout faits et signés par eux, ne consultent les chambres que pour les faire approuver ; et le rôle des députés ministériels se borne à des applaudissements. Malheur à celui qui veut se rendre compte de la valeur des mesures avant de les applaudir ! S'il est bleu, on l'accuse de devenir rouge ; s'il est rouge, on l'accuse de devenir bleu.”

Y a-t-il place à Montréal pour un autre journal anglais du soir ? Voilà une question qu'un député fédéral posait, ces jours derniers, à un Canadien-Français qui joue un rôle éminent dans la haute finance. — “ C'est possible”, répondait ce dernier, “ mais je n'en vois pas la raison d'être. Le *Star* est dirigé avec jugement et avec sagesse. Je ne me rappelle pas, depuis dix ans, qu'il ait été du mauvais côté dans aucune des grandes questions qui ont passionné l'opinion publique au Canada. Il se tient suffisamment en dehors des partis politiques, et il a prouvé indiscutablement qu'il est l'organe de l'intérêt public bien entendu.”

Cette opinion n'est pas erronée. Et je suis heureux d'ajouter ici que M. Graham, le directeur-propriétaire du *Star*, a bien mérité du pays et qu'il devrait recevoir du gouvernement fédéral un témoignage de reconnaissance pour les services rendus. Il est assez rare que les journalistes jouissent, par leur seule importance personnelle, d'une influence égale à celle que M. Graham exerce sur la direction du sentiment public. Le sénat ouvrirait volontiers ses portes au directeur du *Star*, si le gouvernement fédéral avait l'heureuse idée de faire une nomination en dehors de la milice régulière du parti. Et le public tiendrait compte au gouvernement de cet acte de justice et de haut sens politique.

Il paraît maintenant certain qu'un nouveau journal quotidien, publié le matin, à Montréal, verra bientôt le jour. On dit que ce journal aura, en dehors de sa rédaction politique, qui sera strictement conservatrice et absolument dévouée aux intérêts catholiques, la collaboration régulière, sur des sujets neutres, de plusieurs écrivains éminents du Canada. L'on mentionne particulièrement les noms de MM. Routhier, DeCelles, Fréchette, l'abbé Bruchési et Royal. C'est peut-être de là qu'est venue la rumeur qui faisait rentrer MM. Routhier et DeCelles dans la carrière du journalisme.

Le nouveau journal s'appellera, dit-on, *Le Soleil*. est un titre assez anodin, malgré son apparente prétention. L'un des grands journaux de Paris, celui dont Hervé est le rédacteur en chef, porte ce titre.

Mais le clou de la rumeur en question est que le prix de l'abonnement ne serait que d'une piastre par année. Voilà, un canard bien conditionné ! Et les gens qui veulent publier un journal quotidien à une piastre doivent compter faire mieux pour leurs abonnés que pour eux-mêmes.

M. Tardivel s'est constitué dès sa plus tendre enfance disciple de Louis Veillot. Le grand frère mort, a continué à minauder le petit.

Il y a aujourd'hui scission dans la rédaction de l'*Univers*. Pour continuer à bien représenter le maître dont ses principes se trouvent partagés entre MM. Roussel et Cie et M. Eugène Veillot, M. Tardivel a trouvé un ingénieux moyen de ne pas être en reste d'imitation.

Et ceux qui approchent le plus près de la petite église nous assurent qu'à l'avenir il va se fendre en deux. C'est tout ce qu'il y a de plus moral, et je félicite M. Tardivel de son héroïque détermination.

Le rédacteur de la *Vérité* est d'une souplesse de poisson. Il vous glisse entre les doigts avec une agilité de prestidigitateur. Je croyais qu'il habitait Saint-Roch : erreur profonde ! Il me taxe vertement d'ignorance et n'annonce qu'il n'en est rien. Je le croyais membre éminent du Cercle Catholique, et il me tombe dessus en protestant qu'il n'est ni éminent, ni membre du cercle. Il s'en défend même avec une ardeur qui fait croire que ces messieurs eux-mêmes n'ont pas su par quel bout le prendre.

Brouillé avec Saint-Roch, en froid avec le Cercle Catholique, en rupture de ban avec M. de Montigny, le voilà en voie de former un parti puissant. Ce parti sera sûr de n'être jamais divisé puisqu'il ne sera composé que de M. Tardivel, et sera tout-puissant puisqu'il pourra compter sur lui-même.

M. Tardivel calomnie M. Ernest Gagnon quand il dit qu'il n'écrirait pas dans l'*Opinion Publique*. M. Gagnon est un homme fort aimable, qui ne se trouve jamais dépaycé en bonne compagnie. Et à l'*Opinion Publique* il aurait pour confrères littéraires un prêtre très distingué, collaborateur assidu du journal, une femme charmante qui jette de l'éclat sur les lettres canadiennes, et plusieurs écrivains de grand talent pour qui M. Tardivel lui-même professe ce que j'appellerais une haute estime, — si ses meilleurs sentiments pouvaient aller jusque-là.

La paroisse de Notre-Dame-de-Grâce-Ouest, située à l'extrémité de la côte Saint-Antoine, est une jolie campagne, dont l'annexion à Montréal se fera avant quelques années. Elle comprend aujourd'hui Mount Royal Vale, Montreal Junction, la côte Saint-Luc, le petit village Turcot et Notre-Dame-de-Grâce. C'est une erreur de dire que Villa-Maria est dans la côte Saint-Antoine. Cette superbe institution est dans Notre-Dame-de-Grâce-Ouest, quoi qu'en dise le *directory* Lovell. Le nouveau *directory*, *The Montreal Citizens' Directory*, donnera de précieux et complets renseignements sur les municipalités qui avoisinent Montréal, en attendant qu'elles en fassent partie.

M. Choquette, de Montmagny, vient de recevoir un second baptême. C'est un garçon de beaucoup d'esprit, un libéral de Québec, qui a été parrain. À l'avenir, le député de Montmagny sera connu sous le nom de *Choquette le lièvre*.

Et si l'on veut savoir la raison de ce nouveau baptême, je dirai confidentiellement que c'est un hommage rendu à la bravoure du féroce député.

Depuis le jour où, après la grand'messe, il s'était caché dans le clocher de l'église de Belœil, de onze heures du matin à quatre heures de l'après-midi, pour ne pas rencontrer un adversaire politique qui lui ménageait des attentions particulières, l'on avait laissé dormir ce petit incident dans les archives du *Courrier de Saint-Hyacinthe*. Il vient de le faire revivre à Québec par un acte d'héroïsme. Traité ignominieusement devant témoins, à l'hôtel Saint-Louis, — en présence d'un ex-ministre et de deux députés — il a eu le stoïque courage de ne pas s'émouvoir. La pâleur seule trahissait les émotions de ce noble cœur. Il est resté assis, collé au cuir, tremblant de colère, mais sublime de dignité, pendant toute une magistrale exécution qui a bien duré cinq minutes.

Et c'est ainsi qu'ayant fui devant sa propre colère, il a mérité d'être appelé *Choquette le lièvre*.

Depuis cette heure, il a peur de tout. Son ombre même le fait tressauter. Une parole dite un peu haut le fait trembler. Mais ce sont ses nerfs, des nerfs de lièvre ! Ce n'est pas amusant, mais que voulez-vous ? Le pauvre diable est bâti comme ça.

M. P. A. Choquette, avocat et député de Montmagny, vient d'être envoyé aux assises criminelles. Le 2 juin, il aura à comparaître devant les juges sur accusation de libelle faux, malicieux et diffamatoire.

Ce n'est pas tant une revendication personnelle qui a provoqué les poursuites criminelles dont M. Choquette est l'objet, que la protestation indignée d'un grand nombre de nos amis qui ont eu à souffrir des brutales injures de ce *condottiere* de la plume et de la politique, qui, depuis des années, fait le métier de salisseur de réputations.

Ce qu'il a écrit à mon sujet n'est que peu de chose auprès de ce qu'il a jeté d'injures et d'infamies à la face de plusieurs de nos compatriotes d'une honorabilité dont M. Choquette est incapable de faire l'appréciation.

Le voilà entre les mains de la justice. Inutile pour le moment de revenir sur le sujet. Je dirai plus tard ce qu'il faut pour finir d'endiguer ce torrent d'injures et de menteuses accusations qui coule depuis des années dans les colonnes de la *Sentinelles*.

Je suis heureux d'apprendre que le voyage du lieutenant-gouverneur en Europe a grandement amélioré son état de santé. M. Chapleau reviendra au Canada bientôt et, dans la tranquille atmosphère de Spencer Wood, pourra, j'espère, compléter son rétablissement. Jusqu'ici la reprise trop hâtive de ses travaux interrompait, quand elle ne le détruisait pas complètement, le bon effet du traitement subi en France.

Le voyage du ministre des travaux publics, l'honorable M. Ouimet, à la Colombie, paraît remis au mois de juin ou de juillet. Raisons politiques, dit-on.

Les jeunes gens qui forment le Parlement-modèle de Montréal se proposent de donner un grand bal dans leur salle de réunion à la fin de mai. Ce bal sera sous le patronage de Mme Desjardins, — pour l'excellente raison, je présume, que le maire de Montréal vient d'être nommé gouverneur général dans ce royaume fantaisiste.

J'apprends avec plaisir que notre ami, le Dr A. L. de Martigny, après deux ans d'un travail ardu, vient de terminer avec le plus brillant succès les examens qui lui donnent droit au titre de docteur en médecine de la faculté de Paris.

« Avant que le ministre de l'instruction publique appose sa signature au diplôme, le nouveau docteur aura cependant à soutenir une thèse sur un sujet dont le choix lui est laissé. C'est par le choix de ce sujet que le candidat manifeste ses préférences pour telle ou telle partie des sciences médicales. A la fois élève des professeurs Potain et Guyon, notre compatriote aura à opter entre un travail sur les maladies du cœur et une thèse sur les affections des voies urinaires. »

Le Dr de Martigny était déjà médecin de l'Université Laval de Montréal.

Il est le fils du Dr A. de Martigny, de la rue Saint-Denis.

Le jeune médecin doit visiter les principaux hôpitaux de Londres et de Berlin avant son retour au Canada.

Le comte Théodore de Leusse était au Windsor ces jours derniers, de passage à Montréal pour se rendre en France, où il restera trois mois. Il doit revenir au Canada dans les premiers jours de septembre pour reprendre la direction des belles propriétés que le duc de Blacas possède au Manitoba.

L'avis français "Le Magon" se rendra à Québec en quittant Halifax, dans le courant de l'été. Le "Magon" est un bâtiment qui tient le milieu entre l'"Aréthuse" et le "Hussard", qui étaient dans notre port au mois d'août dernier. Cet avis est commandé par M. de Barbeyrac de Saint-Maurice, allié aux Montcalm; comme second se trouve à bord M. Despréaux de Saint-Sauveur, parent du célèbre Bougainville: deux noms appartenant à l'histoire du Canada. Nous sommes heureux de penser que les représentants de ces deux illustres familles viendront au milieu de nous.

Grand succès d'admiration à New-York pour le "Jean-Bart," croiseur cuirassé de premier rang, appartenant à la marine française.

Le "Jean-Bart", véritable forteresse flottante, est construit suivant les perfectionnements les plus récents; ses huiers sont garnis de canons-revolvers, et le chargement de ses grosses pièces est fait par un système d'appareils hydrauliques.

Le "Jean-Bart" retourne en France reprendre son rang dans l'escadre de la Méditerranée. Cette escadre est sous la direction du vice-amiral Voyers, qui avait son pavillon sur la "Minerve" lors de sa visite à Montréal, en 1887.

Mercredi soir, le 17 mai, aura lieu, à la salle académique du collège Sainte-Marie, rue Bleury, une soirée

dramatique et musicale, à l'occasion de la fête du R. P. Recteur et de la dixième réunion annuelle de l'association des anciens élèves du collège :

La *Revanche de Jeanne d'Arc*, drame en quatre actes, en vers, par le R. P. Delaporte, S. J.

Les principaux acteurs sont : MM. Arcand, Lacoste, Mount et Audette.

Portes ouvertes à sept heures. Lever du rideau à huit heures.

La sensation créée par la nouvelle de la tentative de meurtre faite par Bridgeman sur sa femme est déjà apaisée. La jeune femme échappera à la mort, mais le lâche qui a tiré sur elle n'échappera pas à la justice. On alléguera la folie, mais cette folie de la jalousie est aussi dangereuse que la rage. Et c'est pour se protéger contre de telles passions que la loi punit avec une sévérité excessive les crimes commis contre la vie des individus.

Il y a dans cette affaire la preuve évidente de ce que la brutalité d'un mari peut faire pour jeter hors du droit chemin une femme parfaitement honnête. Mme Bridgeman déclare qu'elle a fait son premier faux pas le jour où son mari l'a chassée de sa maison. Qui voudrait jeter la pierre à la pauvre jeune femme manquera à la fois de raison et de cœur.

PROMENADE À SEIZE ANS.

La terre souriait au ciel bleu. L'herbe verte
De gouttes de rosée était encor couverte.
Tout chantait par le monde ainsi que dans mon cœur.
Caché dans un buisson quelque merle moqueur
Siffait. — Me raillait-il? — Moi, je n'y songeais guère.
Nos parents querellaient, car ils étaient en guerre
Du matin jusqu'au soir, je ne sais plus pourquoi.
Elle cueillait des fleurs et marchait près de moi.
Je gravis une pente et m'assis sur la mousse,
A ses pieds. Devant nous une colline rousse
Fuyait sous le soleil jusques à l'horizon.
Elle dit : " — Voyez donc ce mont, et ce gazon
Jauni, cette ravine au voyageur rebelle !"
Pour moi, je ne vis rien, sinon qu'elle était belle.
Alors elle chanta. — Combien j'aimais sa voix !
Il fallut revenir et traverser le bois.
Un jeune orme tombé barra toute la route ;
J'accourus ; je le tins en l'air comme une voûte.
Et, le front couronné du dôme verdoyant,
La belle enfant passa sous l'arbre en souriant,
Émus de nous sentir côte à côte et timides.
Nous regardions nos pieds et les herbes humides.
Les champs autour de nous étaient silencieux.
Parfois, sans me parler, elle levait les yeux ;
Alors il me semblait (je me trompe peut-être),
Que dans nos jeunes cœurs nos regards faisaient naître
Beaucoup d'autres pensers, et qu'ils causaient tout bas
Bien mieux que nous, disant ce que nous n'osions pas.

GUY DE MAUPASSANT.

En police correctionnelle :

—Prévenu, vous êtes accusé d'avoir essayé d'occasionner le déraillement d'un train de voyageurs. Avez-vous quelque chose à dire pour votre défense ?

—Mon président, ma belle-mère se trouvait dans le train.

LE PARADIS TERRESTRE DES PHOQUES.

Des gens qui font parler d'eux de ce temps-ci, ce sont les phoques. Il y a quelques années déjà, l'Angleterre et les États-Unis en vinrent tout près de faire tonner leurs canons au-dessus de leurs troupeaux épouvantés ; et aujourd'hui, l'éloquence de leurs meilleurs diplomates, réunis à Paris, va porter jusqu'aux confins du monde civilisé, avec les noms de ces innocentes créatures, l'histoire navrante de leur infortune et de la cruauté avec laquelle elles sont immolées à la rapacité de l'homme.

Point n'est notre intention d'entrer dans le débat : quelle que fût notre décision, nous sommes certains qu'on ne l'accepterait pas. Mais il nous a paru assez intéressant de réunir et de faire connaître les informations que ces débats ont fait donner sur les us et coutumes de ces amphibiens.

Le phoque ou veau marin, le *callorhinus ursinus* des zoologistes, a une peau veloutée, au poil fin, d'un gris brun plus ou moins foncé, très recherchée pour les parements d'habits de luxe et aussi comme protection contre le froid. Au reste, qui de nos lecteurs et lectrices n'a joui du bonheur des personnes assez riches pour se payer cet article, s'ils ne se le sont pas donné eux-mêmes ? On l'appelle aussi *loutre de mer*, à cause d'une certaine ressemblance entre sa fourrure et celle de la loutre des rivières et des lacs ; mais, de grâce ! ne pas confondre l'une pour l'autre.

Ces pauvres phoques avaient un droit spécial à la sympathie : ils sont les derniers survivants d'espèces désormais introuvables. Mais qu'est ce cri du cœur en face de la soif de l'or ? Aussi, décimés par les chasseurs, ils n'ont plus, pour se réfugier et perpétuer leur race, que deux petites îles et quelques rochers, situés au nord-ouest des îles Aleutie et connus sous le nom d'archipel de Prybiloff.

C'est vers cet asile que, chaque année, au printemps, les phoques retournent, au nombre de cinq à dix millions, après avoir hiverné dans des parages inconnus. Les mères y donnent le jour à leurs petits et les nouvelles familles s'y constituent avec des mœurs toutes particulières dues à l'instinct de ces animaux et à la disposition des lieux.

L'immigration commence en mai par l'arrivée d'un nombre de mâles relativement assez petit ; mais ce sont les plus hardis, les plus robustes et les plus belliqueux de ces animaux, pesant environ cinq cents livres chacun et longs de six pieds. S'ils arrivent si tôt, c'est afin de prendre place sur la grève et plus tard d'y pouvoir établir leur troupe ; mais, comme la grève est peu étendue, à peine sont-ils arrivés qu'ils se livrent des combats acharnés. Les vainqueurs prennent possession du rivage, tandis que les vaincus occupent la seconde ou troisième ligne et que les plus faibles se retirent dans l'intérieur des terres. La grève est le poste préféré, non seulement parce que c'est là qu'abordent les phoques de race, mais aussi parce que les mères peuvent, tout en allaitant leurs petits, y pourvoir facilement à leur subsistance. Une autre raison de cette préférence est la facilité qu'y trouvent les phoques à donner à leurs petits des leçons de natation, car c'est une erreur de croire qu'ils naissent des nageurs expérimentés.

Quand les luttes ont cessé et que les combattants se sont résignés à leur sort, la seconde immigration a lieu.

Elle se compose des mères, des jeunes épouses, de tous les jeunes des deux sexes et aussi d'un très grand nombre d'adultes qui n'ont pas eu le courage de se mesurer avec les sacripants de l'avant-garde, ni de risquer leur peau dans une bataille de trois mois.

Quelle qu'en puisse être la raison, la plupart des mâles renoncent de bon cœur aux honneurs de la paternité ; mais ils ne renoncent pas pour cela à venir, avec le reste de la nation, passer l'été dans le paradis terrestre de Prybiloff. Une fois là, pour n'avoir de querelles avec personne, ils se retirent discrètement et vivent compères et compagnons avec les plus jeunes, soit derrière les dernières lignes des familles, soit sur un point isolé de la plage. Nul ne viendra leur chercher noise, quelque querelleur qu'il soit, pour la bonne raison qu'ils forment des peuples de cinq cent mille individus, couvrant l'espace sur une étendue de bien des milles, semblables à une mer houleuse par l'agitation de leurs corps et le bruit assourdissant de leurs cris.

C'est sur la peau de ces célibataires que les chasseurs spéculent pour le paiement de leur tribut annuel. Au reste, la chasse en est des plus faciles, grâce à la mansuétude de leur caractère et à l'impossibilité où ils sont de fuir sur la terre ferme. À l'aube, vers les deux heures du matin, quatre ou cinq des habitants des îles Aleutie se rendent sur le rivage et barrent le passage entre un de ces troupeaux et la mer. Quelques cris et quelques coups de bâton leur suffisent pour faire filer devant eux des milliers de ces animaux sans défense. Ils se traînent comme ils peuvent, en s'aidant de leurs nageoires antérieures ; comme la fatigue nuit à la bonté de la fourrure, on les laisse souvent se reposer. Arrivés au champ du carnage, ils sont séparés en groupes de cent ou cent cinquante individus ; les femelles et les autres dont la peau n'est pas en un état satisfaisant, sont laissés retourner librement à la mer, mais le reste est immolé d'un coup de massue sur la tête, jusqu'à ce que le chiffre de cent mille peaux, dues chaque année au gouvernement, ait été atteint. Pour qui désirerait connaître la valeur de ce tribut payé par les phoques de la mer de Behring, nous dirons que ces peaux représentent une valeur de deux à trois millions de piastres pour le trésor public et deux fois cette somme pour les marchands qui les vendent.

Si la compagnie concessionnaire était seule à se livrer à cette chasse, cette espèce intéressante d'amphibiens pourrait être conservée et paierait pendant des siècles son tribut au roi de la mer et de la terre. Malheureusement, d'autres chasseurs sont venus et, s'autorisant de cette loi internationale qui veut que la mer soit libre à trois milles des côtes, ils ont tué indistinctement mâles et femelles, jeunes et vieux, et compromis ainsi l'existence même des phoques. On sait que les États-Unis défendirent cette chasse et se saisirent de deux navires anglais. C'était une œuvre pie aux yeux des naturalistes, un crime international aux yeux des diplomates.

Espérons que, dans la conférence de Paris, les ministres plénipotentiaires auront trouvé le moyen de concilier ensemble les intérêts des deux nations rivales et ceux non moins sacrés pour nous des pauvres persécutés du Nord.

DIEU.

LA GOUTTE D'EAU.

Une voix au poète.

Remonte aux premiers jours de ton globe.

Voilà

Une muraille ; elle est prodigieuse ; elle a
Dix mille pieds de haut, et de largeur dix lieues.
Falaise, alluvion, dans les profondeurs bleues
Ce haut boulevard monte, altier, froid, surprenant,
Et d'une mer à l'autre il barre un continent.
Vaste géométrie, on dirait que l'équerre,
Assise par assise, a fait le mont calcaire
Et que, forgeant l'espace, on ne sait quels marteaux
L'un sur l'autre ont cloué ses plans horizontaux.
L'escarpement à pic montre en bandes étroites
Ses couches s'allongeant fermes, égales, droites,
Rides profondes, plis de ce front de la nuit.
Contre ce mur se heurte et flotte et roule et fuit
Ce que chaque saison pêle-mêle charrie.
Ce massif colossal de la maçonnerie
Terrible que construit et détruit l'élément
Semble un coffre de pierre immense, renfermant
Les archives d'une âpre et sombre catastrophe
Et tout un monde mort, ployé comme une étoffe,
Avec ses fleurs, ses champs, ses rocs brisés ou nus,
Et ses fourmillements de monstres inconnus.

Dans des milliers d'ans, ces pierres ruinées,
Ces moellons croulants seront les Pyrénées.

En attendant, vois : large, auguste, encombrant l'air,
Il est encor tout neuf, comme bâti d'hier ;
Rien n'ébrèche sa ligne entière et régulière ;
Et son sommet correct semble une seule pierre
Platte comme le toit d'un palais d'Orient ;
Le matin et le soir, en se contrariant,
Font de cette muraille épouvantable et sombre
Tantôt un banc d'aurore et tantôt un bloc d'ombre.

Et fais attention à présent : l'air s'émeut ;
Voici que sur le haut du mur géant il pleut.

La pluie erre et s'en va, par le vent emportée ;
Mais une goutte d'eau sur le faite est restée.
Le lendemain, la brume, humide et blanc rideau,
Revient. Il pleut encore. Une autre goutte d'eau
S'ajoute à la première. Et, sous cette rosée,
Une vasque s'ébauche, et la pierre est creusée.

Désormais, sur ce point l'eau va s'obstiner. Vois,
Il pleut ; et l'on entend comme une triste voix ;
Peut-être est-ce un démon sous la roche, qui grince
De sentir l'eau plus forte et la pierre plus mince.
Il pleut, il pleut, il pleut. Janvier, livide et mort,
Passe avec l'ombre, il pleut ; la goutte tombe, mord
Et creuse ; avril arrive et rapporte la nue,
Il pleut. La goutte d'eau, féroce, continue.
Et la première assise est percée ; et déjà
La deuxième, qu'en vain le granit protégea,
Est atteinte ; et la goutte, implacable, acharnée,
Qui dépense le siècle aussi bien que l'année,
Revient et plonge et troue et mine, dur forêt,
Et le dedans du mont, formidable, apparaît,
Zone à zone, et voilà que, là-haut, l'aube éclaire,
La goutte étant sphérique, un bassin circulaire.
Un étang que le ciel dore, azure, rougit,
Sur le plateau désert s'étale et s'élargit.

La goutte d'eau revient, revient, revient encore,
Et tombe opiniâtre, et se fait, dès l'aurore,
Rapporter par le vent qui, la nuit, l'enleva,
Et fait ses volontés dans la montagne, et va,
Vient, soumettant le marbre à ses lois triomphantes.
Il passe entre deux plans, et glisse entre deux fentes,
Et démolit et sculpté, infatigable main.
Urne hier, aujourd'hui réservoir, lac demain,
L'œuvre augmente et s'enfoncé, et l'œil qui veut la suivre
Croit voir un trou qu'un ver fait aux pages d'un livre.

Sur ce qui s'édifie et ce qui se détruit
Laissons rouler du temps, du gouffre et de la nuit.

Et maintenant regarde :

Un cirque ! un hippodrome !

Un théâtre où Stamboul, Tyr, Memphis, Londres, Rome,
Avec leurs millions d'hommes pourraient s'asseoir,
Où Paris flotterait comme un essaim du soir !
Gavarnie ! — un miracle ! un rêve !

Architectures

Sans constructeurs connus, sans noms, sans signatures,
Qui dans l'obscurité gardez votre secret,
Arches, temples qu'Aaron ou Moïse sacrait,
O champs clos de Tarquin où trois cent mille têtes
Fourmillaient, où l'Atlas hideux vidait ses bêtes,
Vous n'êtes rien, palais, dômes, temples, tombeaux,
Devant ce colisée inouï du chaos !

La grande pyramide, ici, serait la borne
Où le taureau courbé vient aiguïser sa corne,
Et tu demanderais : quel est donc ce caillou ?
Plante dans le pavé du cirque d'Arle un clou,
Et ce clou jettera dans l'herbe qui se fane
La même ombre qu'ici la colonne Trajane.

Tout est cyclopéen, vaste, stupéfiant ;
Le bord fait reculer le chamois défiant ;
L'édifice, étageant ses marches que l'œil compte,
Blanchit de plus en plus à mesure qu'il monte,
Et, de tous les reflets de l'heure s'empourprant,
Passe du roc calcaire au marbre pur, et prend,
Comme pour consacrer sa forme solennelle,
Sa dernière corniche à la neige éternelle.
Combien a-t-il de haut ? Demande au ciel profond,
Au vent, à l'avalanche, aux vols d'oiseaux qui vont,
Aux douze chutes d'eau que l'ombre entend se plaindre
Dans cet épouvantable et tournoyant cylindre,
Aux gaves épuisés d'écume et de combats
Qui s'écroulent, torrent en haut, fumée en bas !

Du brin d'herbe au rocher, du chêne à la broussaille,
Tout l'horizon autour du cirque noir tressaille ;
Le gave a peur ; le pic, par l'orage mouillé,
A le frisson dans l'ombre, et le pâtre éveillé,
Pâle, écoute, parmi les sapins centenaires,
Rugir toute la nuit cette fosse aux tonnerres.

Et ce cirque qui met, au lieu de loups et d'ours,
Les ouragans aux fers dans ses cabanons sourds,
Ce large amphithéâtre au mur inaccessible,
Cet édifice fou, redoutable, impossible,
Fait à l'esprit, et même au-delà des Titans,
Rêver de tels combats et de tels combattants,
Qu'on le croirait bâti, qui sait ? pour la mêlée
Des hydres que d'en bas la terre humble et troublée
Entrevoyait dans l'horreur du taillis sidéral ;
Qu'il semble en ce champ clos étrange et sépulcral ;

Que sous cette splendide et sublime falaise
 Les constellations pourraient se tordre à l'aise,
 Et que, dans cette arène inouïe, on a peur
 Parfois d'y voir descendre à travers la vapeur,
 Pour s'entre-dévorer, les bêtes des étoiles,
 Et d'entendre lutter là, sous de sombres voiles,
 Et hurler et rugir le taureau, monstre ailé,
 L'effrayant capricorne aux nuages mêlé,
 Le lion flamboyant, tout semé d'yeux funèbres,
 Bâillant de la lumière et mâchant des ténèbres,
 Le scorpion tenant dans ses pattes le soir
 Et, se ruant sur tous, le sagittaire noir,
 Ce chasseur au carquois rempli de météores,
 Dont par moments on voit, ainsi que des aurores
 Qui passent et s'en vont et qu'un sillon d'or suit,
 Les flèches d'astres luire et tomber dans la nuit !

Immensité ! L'esprit frissonne. Quel Vitruve
 A bâti ce vertige et creusé cette cuve ?
 Du haut de quel zénith tomba le fil à plomb ?
 Qui mesura, toisa, régla, tailla ? Le long
 De quel mur idéal a-t-on tracé l'épure ?
 De quelle région de la vision pure
 Est sorti le rêveur de ce rêve inouï ?
 Quel cyclope savant de l'âge évanoui,
 Quel être monstrueux, plus grand que les idées,
 A pris un compas haut de cent mille coudées
 Et, le tournant d'un doigt prodigieux et sûr,
 A tracé ce grand cercle au milieu de l'azur,
 Rondeur sinistre ayant le gouffre pour fenêtre,
 Puits qui, lorsque le soir le noircit, pourrait être
 L'énorme coupe d'ombre où vient boire la nuit ?

Aux temps où, rien n'étant complètement construit,
 Du chaos encor proche on sentait le mélange,
 Quand la montagne était encore un tas de fange,
 Quelque étrange géant, fils de Cham ou de Bel,
 A-t-il pris brusquement et retourné Babel,
 Et l'a-t-il appuyée à ce mont comme on scelle
 Un sachet sur la cire ardente qui ruisselle ?
 De sorte que, léguant, dans le mont affaissé,
 Sa forme renversée au trou qu'elle a laissé,
 La tour s'est dans le roc imprimée en citerne,
 Avec sa rampe où l'ombre après le jour alterne.

L'auteur, je te l'ai dit, c'est l'atome.

L'auteur,

C'est ce fil brun rayant l'azur sur la hauteur,
 C'est un peu de brouillard d'où tombe un peu de pluie,
 C'est le grain de cristal qu'un souffle tiède essuie,
 C'est, au jour ou dans l'ombre, au matin comme au
 [soir,

La molécule d'eau qui coule du ciel noir,
 C'est la larme échappée aux cils de la nuée,
 C'est ce qui tremble au bout de l'herbe remuée,
 Ce qui n'a pas de nom, ce qui ressemble aux pleurs,
 C'est ce que la lumière, en traversant les fleurs,
 Prend et roule en son vol sans en être chargée,
 Ce qu'un petit oiseau boit dans une gorgée !

Oui, ce cirque et ses tours, édifice sacré
 Où le drapeau d'azur du gouffre est arboré,
 Ce théâtre où le vent combat la trombe en fuite,
 Voilà ce qu'a construit un atome de pluie.

Quel besoin as-tu donc d'un Viechnou, d'un Allah,
 D'un Bouddha, d'un Ammon cornu pour tout cela ?
 Pourquoi sortir du cercle où le réel t'enferme ?

À quoi bon détrôner l'élément et le gémie ?
 Pourquoi donc à la chose ôter sa mission ?
 Pourquoi forcer l'atome à l'abdication ?
 Pourquoi destituer, homme, le grain de sable ?
 Quelqu'un qui dise Moi t'est-il indispensable ?
 Tu mets en haut de tout un pronom personnel !
 Quelle rage as-tu donc d'un faiseur éternel ?
 Dis, la création est-elle une fontaine
 À mécanique ainsi que la Samaritaine ?
 As-tu donc peur de voir le monde aller tout seul ?
 Faut-il que la forêt dise : " Père, un tilleul !
 Un chêne ! et maintenant donnez-moi de la mousse
 Pour que le bruit du vent dans mes antres s'émousse ! "
 Quoi ! cet échange vaste et saint d'attraction,
 Ce flux et ce reflux de la création
 Qui jette dehors l'être et sans fin le résorbe,
 L'univers ne peut-il rouler, cercle, flamme, orbe,
 Sans que la terreur crie : il nous faut des étais !
 Sans que l'homme, appelant à l'aide Teutatès,
 Irmensul, Bhagavan, Chronos, Théos, échine
 Un travailleur divin à tourner la machine ?

Fais ce rêve, homme ! et marche où l'erreur te conduit.
 Quant à moi, qui suis l'ombre et qui vais dans la nuit,
 Je n'accepterais pas, pour faire des prodiges,
 Pour creuser un puits sombre et l'emplir de vertiges,
 Pour soulever un monde, effroyable fardeau,
 L'échange de ton Dieu contre ma goutte d'eau.

La voix se tut.

Alors je relevai la tête :

— Mais cette goutte d'eau, criai-je, qui l'a faite ?

VICTOR HUGO.

À PROPOS D'ÉDUCATION.

Notre système d'éducation est composé : 1^o des collèges classiques ; 2^o de l'école polytechnique ; 3^o des écoles normales, et 4^o des écoles élémentaires.

LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES.

Il y a, à proprement parler, deux espèces d'école élémentaire dans la province de Québec : les écoles communes de grammaire et les écoles commerciales.

Les écoles de grammaire sont celles qui existent dans les campagnes, dans les villages et dans les faubourgs des villes, sous les noms d' "écoles des commissaires" et d' "écoles modèles". Le cours consiste à enseigner à lire, à écrire et à compter. La différence entre la "petite école" et l' "école modèle", c'est que, dans la première, on n'a pas la prétention d'enseigner la grammaire, pendant que, dans la dernière, on a la prétention de l'enseigner.

Un peu de géographie et d'histoire du Canada par ci par là, et c'est tout.

L'instruction religieuse est la même partout : c'est le petit catéchisme.

Ces écoles sont essentiellement *élémentaires* : elles ne peuvent pas l'être plus.

Les écoles commerciales ont été établies depuis quelques années dans les grands centres. Elles sont malheureusement clair-semées.

En outre de ce qui s'enseigne dans les écoles de grammaire, on y a ajouté la calligraphie, c'est-à-dire l'écriture soignée, et la tenue des livres, c'est-à-dire les élé-

ments de la comptabilité. Quelques notions de la langue anglaise complètent le cours commercial.

Ces écoles commerciales sont le *nec plus ultra* de l'instruction élémentaire.

Pour devenir artisan ou agriculteur, il paraît qu'il n'est pas nécessaire d'être un philosophe. De bons agriculteurs et d'excellents ouvriers sont connus, qui n'ont même jamais appris à signer leur nom ni à faire un chiffre. Cependant, de leur propre aveu, ces deux choses leur auraient été bien utiles. Ce sont des hommes intelligents et de caractère. Que seraient-ils devenus si ces facultés eussent été développées de bonne heure par les méthodes de l'enseignement, au lieu de procéder par la méthode lente de l'expérience et du raisonnement ? Ils auraient sans doute doublé, triplé, décuplé leurs productions au profit de leurs familles et de leur pays.

D'autres, qui n'ont reçu qu'une instruction élémentaire, ont fini par acquérir des connaissances et développer des talents que leur premier professeur n'aurait jamais soupçonnés.

Honneur à eux ! Ce sont des hommes d'énergie et d'étude. Par la lecture, ils ont su combler la lacune de leur instruction.

Ce sont les héros de la bataille de la vie. C'est le petit nombre.

Combien d'autres sortiraient victorieux de la lutte, s'ils avaient appris dans leur jeunesse l'usage des armes variées qui peuvent servir à gagner le pain de chaque jour ! C'est le grand nombre.

Ceux qui ont eu le courage et le patriotisme d'établir des écoles commerciales ont rendu à la jeunesse un service dont ils ont lieu d'être satisfaits.

Il était temps que nos hommes d'affaires, nos négociants sussent signer leur nom et écrire tant bien que mal leur comptabilité.

Si l'on veut se faire une idée de l'influence des écoles sur l'avenir de la jeunesse, qu'on examine les résultats de ces écoles commerciales. Ces jeunes gens sont recherchés ; partout ils trouvent de l'emploi. Les Canadiens sont intelligents ; ils ont, en général, un assez bon extérieur : aussi remplissent-ils les maisons de commerce canadiennes et anglaises, soit comme commis, assistants-comptables, soit souvent comme chefs de comptabilité. Depuis quelques années, un grand nombre a trouvé de l'emploi aux États-Unis. On les trouve partout, depuis Boston jusqu'à Chicago et même San-Francisco.

Ce ne sont pas les collèges classiques qui ont conduit les jeunes gens à cette carrière ; au contraire, le cours classique éloigne le jeune homme du commerce. Cette question sera examinée plus tard.

Mais ce n'est pas tout, cependant, pour un commerçant, de savoir lire, écrire et compter ; les commerçants sont des citoyens appelés à s'occuper d'autres questions que celles de leur propre commerce.

Ce n'est pas tout, pour les agriculteurs, les artisans, de savoir signer leur nom ; ils sont aussi des citoyens.

N'oublions pas que l'influence de notre peuple dépend absolument du degré d'instruction qu'il possède.

Nous sommes entourés par une population plus instruite que la nôtre.

Ceux qui nient ce fait sont ou des aveugles ou des gens qui ne veulent jamais sortir de chez eux.

Un peuple ignorant est un peuple de mercenaires.

Mercenaires sont nos compatriotes sans instruction au service des Américains.

Mercenaires aussi, pour la plupart, sont ceux qui sont sortis de nos écoles commerciales.

Allons, messieurs de la classe dirigeante, est-ce là l'avenir que vous réservez aux enfants de cette noble race qui est venue porter le flambeau de la civilisation chrétienne sur le sol de l'Amérique du Nord ?

Vous, élèves des collèges classiques, est-ce là tout ce que vous pouvez faire pour le reste de la population, en la laissant à la merci des écoles élémentaires ?

Ces écoles ne répondent pas aux besoins de la civilisation au milieu de laquelle nous vivons, vous le savez.

JEAN-BAPTISTE.

DANS LE MONDE DES ESPRITS.

THÉORIE DES MANIFESTATIONS PHYSIQUES.

L'existence des esprits étant démontrée par le raisonnement et par les faits, ainsi que la possibilité pour eux d'agir sur la matière, il s'agit de connaître maintenant comment s'opère cette action et comment ils s'y prennent pour faire mouvoir les tables et les autres corps inertes.

Une pensée se présente tout naturellement, et c'est celle que nous avons eue ; comme elle a été combattue par les esprits, qui nous ont donné une tout autre explication, à laquelle nous étions loin de nous attendre, c'est une preuve évidente que leur théorie n'était pas notre opinion. Or, cette première pensée, chacun pourrait l'avoir comme nous ; quant à la théorie des esprits, nous ne croyons pas qu'elle soit jamais venue à l'idée de personne. On reconnaîtra sans peine combien elle est supérieure à la nôtre, quoique moins simple, parce qu'elle donne la solution d'une foule d'autres faits qui n'y trouvaient pas une explication satisfaisante.

Du moment que l'on connaît la nature des esprits, leur forme humaine, les propriétés semi-matérielles du périsprit, l'action mécanique qu'il peut avoir sur la matière ; que dans des faits d'apparition on a vu des mains fluidiques et même tangibles saisir des objets et les transporter, il était naturel de croire que l'esprit se servait tout simplement de ses mains pour faire tourner la table et qu'il la soulevait dans l'espace à force de bras. Mais alors, dans ce cas, quelle nécessité d'avoir un médium ? L'esprit ne peut-il agir seul ? Car le médium, qui pose le plus souvent ses mains en sens contraire du mouvement, ou même qui ne les pose pas du tout, ne peut évidemment seconder l'esprit par une action musculaire quelconque. Laissons d'abord parler les esprits que nous avons interrogés à ce sujet.

Les réponses suivantes nous ont été données par un esprit ; elles ont depuis été confirmées par beaucoup d'autres.

1. Le fluide universel est-il une émanation de la divinité ?

“ Non. ”

2. Est-ce une création de la divinité ?

“ Tout est créé, excepté Dieu. ”

3. Le fluide universel est-il en même temps l'élément universel ?

“ Oui, c'est le principe élémentaire de toutes choses.”

4. A-t-il quelque rapport avec le fluide électrique dont nous connaissons les effets ?

“ C'est son élément.”

5. Quel est l'état dans lequel le fluide universel se présente à nous dans sa plus grande simplicité ?

“ Pour le trouver dans sa simplicité absolue, il faudrait remonter jusqu'aux purs esprits; dans votre monde, il est toujours plus ou moins modifié pour former la matière compacte qui vous entoure; cependant vous pouvez dire que l'état qui se rapproche le plus de cette simplicité, c'est celui du fluide que vous appelez *fluide magnétique animal*.”

6. Il a été dit que le fluide universel est la source de la vie; est-il en même temps la source de l'intelligence ?

“ Non, ce fluide n'anime que la matière.”

7. Puisque c'est ce fluide qui compose le périsprit, il paraît y être dans une sorte d'état de condensation qui le rapproche, jusqu'à un certain point, de la matière proprement dite ?

“ Jusqu'à un certain point, comme vous le dites, car il n'en a pas toutes les propriétés; il est plus ou moins condensé selon les mondes.”

8. Comment un esprit peut-il opérer le mouvement d'un corps solide ?

“ Il combine une partie du fluide universel avec le fluide que dégage le médium propre à cet effet.”

9. Les esprits soulèvent-ils la table à l'aide de leurs membres en quelque sorte solidifiés ?

“ Lorsqu'une table se meut sous vos mains, l'esprit évoqué va puiser dans le fluide universel de quoi animer cette table d'une vie factice. La table ainsi préparée, l'esprit l'attire et la meut sous l'influence de son propre fluide dégagé par sa volonté. Lorsque la masse qu'il veut mettre en mouvement est trop pesante pour lui, il appelle à son aide des esprits qui se trouvent dans les mêmes conditions que lui. En raison de sa nature éthérée, l'esprit, proprement dit, ne peut agir sur la matière grossière sans intermédiaire, c'est-à-dire sans le lien qui l'unit à la matière; ce lien, qui constitue ce que vous appelez le périsprit, vous donne la clef de tous les phénomènes spirites matériels. Je crois m'être expliqué assez clairement pour me faire comprendre.”

10. Les esprits qu'il appelle à son aide lui sont-ils inférieurs ? Sont-ils sous ses ordres ?

“ Égaux presque toujours; souvent ils viennent d'eux-mêmes.”

11. Tous les esprits sont-ils aptes à produire les phénomènes de ce genre ?

“ Les esprits qui produisent ces sortes d'effets sont toujours des esprits inférieurs, qui ne sont pas encore entièrement dégagés de toute influence matérielle.”

12. Nous comprenons que les esprits supérieurs ne s'occupent pas de choses qui sont au-dessous d'eux; mais nous demandons si, en raison de ce qu'ils sont plus dématérialisés, ils auraient la puissance de le faire s'ils en avaient la volonté.

“ Ils ont la force morale, comme les autres ont la force physique; quand ils ont besoin de cette force, ils se servent de ceux qui la possèdent. Ne vous a-t-on pas dit qu'ils se servent des esprits inférieurs comme vous le faites des portefaix ?”

13. Si nous avons bien compris ce que vous avez dit, le principe vital réside dans le fluide universel; l'esprit puise dans ce fluide l'enveloppe semi-matérielle qui constitue son périsprit, et c'est par le moyen de ce fluide qu'il agit sur la matière inerte. Est-ce bien cela ?

“ Oui; c'est-à-dire qu'il anime la matière d'une espèce de vie factice: la matière s'anime de la vie animale. La table qui se meut sous vos mains vit comme l'animal; elle obéit d'elle-même à l'être intelligent. Ce n'est pas celui-ci qui la pousse comme l'homme fait d'un fardeau; lorsque la table s'enlève, ce n'est pas l'esprit qui la soulève à force de bras, c'est la table animée qui obéit à l'impulsion donnée par l'esprit.”

14. Quel est le rôle du médium dans ce phénomène ?

“ Je l'ai dit, le fluide propre du médium se combine avec le fluide universel accumulé par l'esprit; il faut l'union de ces deux fluides, c'est-à-dire du fluide animalisé avec le fluide universel, pour donner la vie à la table. Mais remarquez bien que cette vie n'est que momentanée; elle s'éteint avec l'action, et souvent avant la fin de l'action, aussitôt que la quantité de fluide n'est plus suffisante pour l'animer.”

15. L'esprit peut-il agir sans le concours d'un médium ?

“ Il peut agir à l'insu du médium; c'est-à-dire que beaucoup de personnes servent d'auxiliaires, aux esprits pour certains phénomènes sans s'en douter. L'esprit puise en elles, comme à une source, le fluide animalisé dont il a besoin; c'est ainsi que le concours d'un médium tel que vous l'entendez n'est pas toujours nécessaire, ce qui a lieu surtout dans les phénomènes spontanés.”

16. La table animée agit-elle avec intelligence ? Pense-t-elle ?

“ Elle ne pense pas plus que le bâton avec lequel vous faites un signe intelligent; mais la vitalité dont elle est animée lui permet d'obéir à l'impulsion d'une intelligence. Sachez donc bien que la table qui se meut ne devient pas *esprit* et qu'elle n'a, par elle-même, ni pensée ni volonté.”

17. Quelle est la cause prépondérante dans la production de ce phénomène: l'esprit ou le fluide ?

“ L'esprit est la cause, le fluide est l'instrument; les deux choses sont nécessaires.”

18. Quel rôle joue la volonté du médium dans ce cas ?

“ Appeler les esprits et les seconder dans l'impulsion donnée au fluide.”

19. L'action de la volonté est-elle toujours indispensable ?

“ Elle ajoute à la puissance, mais elle n'est pas toujours nécessaire, puisque le mouvement peut avoir lieu contre et malgré cette volonté, et c'est là une preuve qu'il y a une cause indépendante du médium.”

20. Pourquoi tout le monde ne peut-il pas produire le même effet, et pourquoi tous les médiums n'ont-ils pas la même puissance ?

“ Cela dépend de l'organisation et du plus ou moins de facilité avec laquelle la combinaison des fluides peut s'opérer; puis, l'esprit du médium sympathise plus ou moins avec les esprits étrangers qui trouvent en lui la puissance fluidique nécessaire. Il en est de cette puissance comme de celle des magnétiseurs, qui est plus ou moins grande. Sous ce rapport, il y a des personnes qui sont tout à fait réfractaires; d'autres chez lesquelles la combinaison ne s'opère que par un effort de leur volonté; d'autres, enfin, chez lesquelles elle a lieu si naturellement et si facilement, qu'elles ne s'en doutent même pas et qu'elles servent d'instrument à leur insu.”

21. Les personnes dites électriques peuvent-elles être considérées comme des médiums ?

“ Ces personnes puisent en elles-mêmes le fluide nécessaire à la production du phénomène et peuvent agir sans le secours d'esprits étrangers. Ce ne sont point alors des médiums dans le sens attaché à ce mot ; mais il se peut aussi qu'un esprit les assiste et profite de leurs dispositions naturelles. ”

22. L'esprit qui agit sur les corps solides pour les mouvoir est-il dans la substance même des corps, ou bien en dehors de cette substance ?

“ L'un et l'autre; nous avons dit que la matière n'est point un obstacle pour les esprits ; ils pénètrent tout ; une portion du périsprit s'identifie, pour ainsi dire, avec l'objet qu'il pénètre. ”

23. Comment l'esprit s'y prend-il pour frapper ? Se sert-il d'un objet matériel ?

“ Pas plus que de ses bras pour soulever la table. Vous savez bien qu'il n'a pas de marteau à sa disposition. Son marteau, c'est le fluide combiné mis en action par sa volonté pour mouvoir ou pour frapper. Quand il meut, la lumière vous apporte la vue des mouvements ; quand il frappe, l'air vous apporte le son. ”

24. Nous concevons cela quand il frappe sur un corps dur ; mais comment peut-il faire entendre du bruit ou des sons articulés dans le vague de l'air ?

“ Puisqu'il agit sur la matière, il peut agir sur l'air aussi bien que sur la table. Quant aux sons articulés, il peut les imiter comme tous les autres bruits. ”

25. Vous dites que l'esprit ne se sert pas de ses mains pour remuer la table ; cependant on a vu, dans certaines manifestations visuelles, apparaître des mains dont les doigts se promenaient sur un clavier, agitaient les touches et faisaient entendre des sons. Ne semblerait-il pas qu'ici le mouvement des touches est produit par la pression des doigts ? Cette pression n'est-elle pas aussi directe et réelle quand elle se fait sentir sur nous-mêmes, quand ces mains laissent des empreintes sur la peau ?

“ Vous ne pouvez comprendre la nature des esprits et leur manière d'agir que par des comparaisons qui ne vous en donnent qu'une idée incomplète, et c'est un tort de toujours vouloir assimiler leurs procédés aux vôtres. Leurs procédés doivent être en rapport avec leur organisation. Ne vous ai-je pas dit que le fluide du périsprit pénètre la matière et s'identifie avec elle, qu'il l'anime d'une vie factice ? Eh bien ! quand l'esprit pose les doigts sur les touches, il les pose réellement, et même il les remue ; mais ce n'est pas par la force musculaire qu'il presse sur la touche ; il anime la touche comme il anime la table, et la touche qui obéit à sa volonté se remue et frappe la corde. Il se passe même ici une chose que vous aurez de la peine à comprendre : c'est que certains esprits sont si peu avancés et tellement matériels, comparativement aux esprits élevés, qu'ils ont encore les illusions de la vie terrestre et croient agir comme lorsqu'ils avaient leur corps ; ils ne se rendent pas plus compte de la véritable cause des effets qu'ils produisent qu'un rustre ne se rend compte de la théorie des sons qu'il articule ; demandez-leur comment ils touchent du piano, ils vous diront qu'ils frappent dessus avec leurs doigts, parce qu'ils croient frapper ; l'effet se produit instinctivement chez eux sans qu'ils sachent comment, et cependant par leur volonté. Quand il font entendre des paroles, c'est la même chose. ”

26. Parmi les phénomènes que l'on cite comme preu-

ves de l'action d'une puissance occulte, il y en a qui sont évidemment contraires à toutes les lois connues de la nature : le doute alors ne semble-t-il pas permis ?

“ C'est que l'homme est loin de connaître toutes les lois de la nature ; s'il les connaissait toutes, il serait esprit supérieur. Chaque jour, pourtant, donne un démenti à ceux qui, croyant tout savoir, prétendent imposer des bornes à la nature, et ils n'en restent pas moins orgueilleux. En dévoilant sans cesse de nouveaux mystères, Dieu avertit l'homme de se désier de ses propres lumières, car un jour viendra où *la science du plus savant sera confondue*. N'avez-vous pas tous les jours des exemples de corps animés d'un mouvement capable de l'emporter sur la force de gravitation ? Le boulet, lancé en l'air, ne surmonte-t-il pas momentanément cette force ? Pauvres hommes, qui croyez être bien savants et dont la sotte vanité est à chaque instant dérouterée, sachez donc que vous êtes encore bien petits. ”

C. D'OUTRETOMBE.

CHANSON.

L'aube naît et la porte est close !
Ma belle, pourquoi sommeiller ?
À l'heure où s'éveille la rose
Ne vas-tu pas te réveiller ?

O ma charmante,
Ecoute ici
L'amant qui chante
Et pleure aussi !

Tout frappe à ta porte bénie.
L'aurore dit : Je suis le jour !
L'oiseau dit : Je suis l'harmonie !
Et mon cœur dit : Je suis l'amour !

O ma charmante,
Ecoute ici
L'amant qui chante
Et pleure aussi !

Je t'adore ange et t'aime femme.
Dieu qui par toi m'a complété
A fait mon amour pour ton âme
Et mon regard pour ta beauté.

O ma charmante,
Ecoute ici
L'amant qui chante
Et pleure aussi !

VICTOR HUGO.

LE SUFFRAGE UNIVERSEL EN BELGIQUE.

Retenez bien ce nom : Nyssens. C'est celui d'un homme qui a trouvé quelque chose de plus profitable assurément que la mélinite : le moyen d'accommoder le suffrage universel avec le bon sens.

Son système, qui vient d'être adopté par la Constituante belge et qui a mis fin à des troubles sur le point de devenir inquiétants, paraît un peu compliqué, au premier abord ; au fond, il est très simple.

Et il doit réussir, parce qu'il est très naturel, très scientifique. Il consiste à proportionner la valeur politique de chaque citoyen à sa valeur sociale.

Voilà un Belge, ou, pour être plus général, voilà un homme arrivé à l'âge adulte et faisant partie d'une nation.

Il paie sa quote-part des charges sociales, sinon par l'impôt direct, au moins par la contribution indirecte.

En outre, il est tenu de satisfaire au service militaire et exposé, par conséquent, à sacrifier à sa patrie ce qu'il a de plus précieux : sa peau.

Il est bien difficile de lui refuser le droit de dire son mot dans les choses qui intéressent la communauté. Il sera donc électeur. Il aura un suffrage.

Ce citoyen acquiert de l'expérience en prenant de l'âge. Il fonde une famille. Il a des enfants. Il est homme mûr. Évidemment il est plus important dans le mécanisme social qu'il ne l'était à ses débuts, célibataire et inexpérimenté des choses de la vie. Il est juste qu'il ait plus d'influence.

On augmente son influence en lui donnant le droit d'émettre un suffrage de plus.

Vient-il à posséder, soit un immeuble, soit une rente sur l'État, soit même simplement un livret à la caisse d'épargne ? Son importance grandit encore. Il est détenteur d'une part de la fortune publique ; en même temps, il est intéressé plus qu'un autre au bon fonctionnement de la machine politique, dont dépend son aisance.

Il reçoit équitablement le droit d'émettre encore un suffrage.

Enfin, si par son travail il a conquis des diplômes, signes représentatifs de sa capacité intellectuelle, il en est payé par un suffrage supplémentaire, qui sera bien placé dans ses mains parce qu'il lui permettra de mettre au service de la collectivité sa force intellectuelle.

Voilà tout simplement le système Nyssens.

Le législateur belge y ajoute deux dispositions : la première interdit de cumuler plus de trois suffrages ; la seconde rend le vote obligatoire.

La première a pour but d'alléger le fonctionnement du système, en restreignant autant que possible les catégories d'électeurs et en réduisant à leur minimum des privilèges qui sont parfaitement acceptables, parce qu'ils sont à la fois justes et démocratiques.

La seconde a pour but d'assurer le bon fonctionnement du système en ne permettant pas aux électeurs à plusieurs suffrages de faire fi de droits qui leur ont été conférés en vue du bien commun.

J'avoue que ce mécanisme me plaît infiniment, et j'espère qu'il plaira à tout homme de bon sens.

Il n'est pas un être humain intelligent qui puisse, dans la sincérité de son âme, défendre l'absurde loi du nombre et l'équivalence absolue des votes qui ne sont pas émis par des citoyens équivalents.

Il n'en est pas un qui puisse soutenir sérieusement que, dans le gouvernement d'une nation, la majesté paternelle, les intérêts et les capacités intellectuelles ne doivent pas être pris en sérieuse considération.

Le système Nyssens a pour but de restituer à ces trois forces la place dont elles ont été privées jusqu'ici.

Le système Nyssens est antirévolutionnaire. Le système Nyssens est donc bon.

À mon humble jugement, le législateur belge vient de faire pour le suffrage universel ce que Jenner a fait pour la variole, ce que Pasteur a fait pour la rage. Il en a trouvé la vaccine.

J. CORNÉLY.

Petit questionnaire social.

— Qu'appellez-vous un homme gênant ?

— Celui qui ne se gêne pas.

ANTICOSTI

OU L'ISLE DE L'ASSOMPTION.

“ Je lui donnai les nuages pour vêtements
Et pour langes d'épais brouillards.”

Le livre de Job, Chap. xxxvii.

PROLOGUE.

Il y a trois siècles et demi, sur une île inconnue, une scène touchante de simplicité et de grandeur s'accomplissait au nom de Dieu et de la France. Agenouillés sur le rivage, des hommes priaient, pendant qu'à quelques pas, sur une petite élévation, un prêtre offrait le saint sacrifice. Une large pierre était l'autel ; les assistants murmuraient des actions de grâces au ciel ; la mer chantait un hymne à l'Éternel.

Au large, bercé par la houle, un léger navire était à l'ancre. À son mât flottait fièrement le drapeau fleurdelisé, alors emblème de la souveraineté de la France. Une barque attendait à la grève, qui devait ramener l'équipage à bord.

Ce navire était celui de Jacques Cartier, qui apportait à un pays né d'hier le progrès et la civilisation ; ces hommes étaient de hardis navigateurs, enfants de la plus grande nation qui fut jamais sous le ciel, et qui portaient sur les mers la gloire de son nom ; ce prêtre était l'apôtre du Christ, l'homme du dévouement, de l'abnégation et de la charité, à la recherche de nouveaux peuples à évangéliser.

Le découvreur du Canada remontait pour la deuxième fois le cours du Saint-Laurent et prenait possession de terres nouvelles. On était au 15 août 1535, jour de la fête de l'Assomption, et l'île fut baptisée de ce nom, d'après lequel la désignent, en général, les navigateurs du XVII^e siècle. Plus tard, elle prit celui d'Anticosti, qu'elle a gardé depuis.

Quelques étymologistes attribuent à ce mot une origine espagnole (*anti*, en face, — *costa*, la côte,) et prétendent qu'elle fut ainsi nommée par les Espagnols qui faisaient la pêche sur les côtes du Labrador ; mais il est bien plus vraisemblable de croire qu'*Anticosti* est dérivé de *Natiscotec*, employé par Hakluyt et qui se rapproche beaucoup de *Natascouel*, mot sauvage signifiant : où l'on prend l'ours, d'après lequel les Montagnais désignaient Anticosti.

Étrange est cette île, jetée au cœur du golfe comme une sentinelle chargée d'indiquer leur route aux passants de la mer. Considérable par son étendue, belle de toute la sauvage beauté d'une nature vierge encore, mystérieuse par son isolement, sombre par ses naufrages, poétique par son histoire et ses légendes, Anticosti apparaît à la fois comme un lieu de désolation et comme une terre bénie.

Sur ces collines qui ondulent au-dessus des flots et qu'une épaisse forêt couvre d'un manteau de verdure, sur ces bords riants et ces élévations en pente douce, dans ces plaines couvertes de foins enivrants d'après senteurs, Dieu a jeté l'abandon et la stérilité. Le vent de la solitude y souffle depuis des siècles, et l'île est aujourd'hui presque aussi déserte qu'aux jours où les Normands, les Bretons et les Basques, ces indomptables aventuriers des jours anciens, fréquentaient les premiers les eaux du Saint-Laurent.

Seuls quelques pêcheurs et navigateurs s'y sont établis. Ils y vivent misérablement, et pourtant ils aiment cette terre, comme d'autres, plus favorisés du soleil et de la fécondité de la végétation, aiment la leur. — Chose consolante et sublime, que Dieu ait placé dans tous les

cœurs; à côté de l'amour de la famille, l'amour du sol, qui n'est autre que l'amour de la patrie !

Les marins que les vents et les tempêtes poussent sur Anticosti marchent à une mort à peu près certaine. Les côtes en sont bordées d'une ceinture presque infranchissable de récifs à fleur d'eau, sur lesquels les navires se brisent fatalement. Il n'y a pas un espace d'un demi-mille qui n'ait été le théâtre de quelque naufrage, et chaque année ajoute considérablement aux sinistres annales du passé.

Il est pour Anticosti de rares jours de soleil, où la nature s'épanouit sous une haleine fécondante, où l'oiseau chante dans les bois, où la mer vient mourir au rivage et redit l'éternelle romance du flot apaisé. Il est des jours où cette île rayonne, comme l'Eldorado rêvé par les poètes; et pourtant, ce n'est là qu'un immense tombeau, généralement perdu dans les brouillards, où les naufragés de toutes les nations reposent en attendant l'heure de la résurrection.

Plus souvent la tempête se déchaîne, plus souvent les brumes et les pluies l'enveloppent. Presque chaque jour est l'anniversaire de quelque grand désastre. Le ciel alors se tend de noir; de lourds nuages, poussés par le vent, courent à ras de terre; les vagues, soulevées violemment, se heurtent avec des sanglots et vont se briser sur les grèves blanches d'écume; le tonnerre gronde, sourdement étouffé par la grande voix des flots; les éclairs sillonnent l'air en tous sens. C'est le service funéraire, le *Libera* chanté par la mer à la mémoire des naufragés.

La mort, cette grande pourvoyeuse, qui garde si bien ses mystères et qui répand si vite l'oubli sur sa proie, qui ne se lasse jamais de frapper, semble affectionner tout particulièrement cette portion du globe. Isolée au sein des eaux, le plus souvent perdue dans les brouillards, amante de l'ouragan, Anticosti est le digne séjour des trépassés. Rarement des voix humaines viennent troubler le calme qui y règne, à moins que ce ne soit le chant de mort de nouvelles victimes qui plane au-dessus des vents ou qui monte à travers le bruit des vagues déferlant sur le sable. Dans les nuits noires, alors que tout s'efface sous le ciel, les morts doivent se lever et parcourir la grève, rafraîchissant leurs os aux baisers de l'orage, évoquant du fond de la nuit le souvenir de leur agonie et disant d'une voix sépulcrale et âpre les souffrances endurées à leurs derniers moments.

La tombe ne rend guère les secrets que Dieu lui confie. Aussi, à part les récits et les légendes qui sont parvenus jusqu'à nous, combien de scènes émouvantes nous ignorons, que de drames saisissants dont nous n'entendrons jamais parler !

Pour moi, qui m'étais attaché à ce coin de terre par la lecture de ses naufrages, par l'étrangeté de son site, par le cachet mystérieux qui entoure tout ce qui s'y rapporte, j'ai voulu connaître Anticosti.

J'ai remonté le cours des temps et demandé à l'histoire le rôle que cette île a joué dans le passé.

J'ai parcouru les annales de mon pays à la recherche des légendes laissées par ceux qui nous ont précédés dans la vie.

J'ai interrogé les personnes qui ont visité l'île et celles qui ont chassé dans ses forêts ou pêché sur ses côtes.

Dans mes voyages du bas du fleuve, pendant que nous filions hardiment sous le vent et aux heures d'étape, je me suis fait raconter par les marins les récits qui se rattachent à Anticosti.

Et maintenant que j'ai pu recueillir assez de renseignements et de matériaux pour former une étude que je crois intéressante, je viens livrer au public cet humble fruit de mes labeurs, heureux s'il peut trouver quelque charme à la lecture de ces pages.

I.—HISTOIRE.

Anticosti fut découverte le 15 août 1535 par Jacques Cartier, lors de son second voyage au Canada.

La première mention qui en soit faite est dans le routier du pilote Jean Alphonse, qui la décrit en ces termes:

« L'île de l'Ascension (pendant un certain temps, on s'est servi, par erreur, de ce nom, pour désigner l'île de l'Assomption) est une bonne île, et une terre plaine, sans aucunes montagnes, assise sur des rochers blancs et d'albâtre, toute couverte d'arbres jusqu'au bord de la mer. Et il s'y trouve de toutes espèces d'arbres que l'on trouve en France, et on y voit des bêtes sauvages comme ours, loup-cerviers, et porcs-épics.»

Dans sa cosmographie, le célèbre Dr Peter Heylin dit que, vers 1660, l'île était habitée par une tribu de sauvages dont la bonté et l'amitié se manifestaient envers tous les marins qui faisaient escale dans les baies d'Anticosti.

Le 16 mars 1680, Louis XIV concéda au sieur Louis Joliet la seigneurie de l'île en récompense de ses services et de la découverte du Mississippi et de l'Illinois. Joliet s'y établit et y bâtit sur la pointe ouest un fort dont il est fait mention dans une carte du Saint-Laurent publiée dans l'histoire du Canada de La Hontan. Charlevoix dit que Joliet eût préféré la plus petite seigneurie de France à cet immense fief improductif.

S'il faut en croire La Hontan, Joliet aurait été fait prisonnier par la flotte du général Phipps en 1690, et plus tard échangé pour des officiers, prisonniers des Français.

Par proclamation royale, en date du 7 octobre 1763, réglant les limites des terres du Canada, Anticosti, qui faisait jusque-là partie de la Nouvelle-Écosse, fut placée sous l'inspection du gouvernement de Terre-Neuve.

L'acte impérial 14 Geo. 3, chap. 83, de 1774, annexa l'île à la province de Québec. En 1791, le Canada fut divisé en deux provinces et Anticosti fit partie du Bas-Canada. En 1809, l'île fut réannexée à Terre-Neuve, pour revenir au Bas-Canada en 1823.

Aujourd'hui, Anticosti fait partie de la province de Québec et, pour les fins judiciaires et autres, relève du district de Chicoutimi.

II.—TOPOGRAPHIE.

Anticosti est située à trente-cinq milles de la côte nord, vis-à-vis Mingan, et divise le golfe en deux chenaux. Elle gît entre le 49e et le 50e degrés de latitude, et le 62e et le 65e de longitude ouest. Sa superficie contient 2.460.000 acres de terre, et l'île possède plus de 300 milles de côte. Elle atteint une longueur de quarante lieues, tandis que sa plus grande largeur ne dépasse pas quarante milles.

L'île est bordée d'une ceinture de récifs qui la rendent presque inaccessible. Ces récifs s'étendent à des distances d'un, deux, et parfois trois milles dans la mer, et assèchent à marée basse. Ils sont formés de pierre à chaux argileuse, dont l'île abonde, et couverts de gros cailloux polis par la caresse éternelle des vagues. Leur côté extérieur forme des précipices dont la hauteur varie de vingt à cent pieds; rarement ils s'inclinent en pente, ce qui fait que du large on ne peut constater leur proximité, car le sondage ne saurait prévenir

les marins du danger. Les récifs suivent les courbes et les sinuosités de la côte. Depuis la pointe ouest, ils s'avancent dans la mer jusqu'au côté sud de la rivière Sainte-Marie, où l'eau profonde atteint le rivage.

Il n'y a guère que quelques petites baies où les chaloupes peuvent prendre terre, et les deux seuls endroits qui offrent un sûr abri contre tous les vents aux navires un peu considérables sont la baie Gamache et la baie aux Renards, situées aux extrémités nord-est et sud-ouest de l'île. L'idée d'ouvrir un chemin droit entre ces deux baies a déjà été discutée, et la surface unie d'Anticosti, sur cette ligne, rend l'exécution de ce projet très possible.

Les cours d'eau que l'on rencontre le long de la côte sont nombreux. Tous les cinq ou six milles il y a quelque petite rivière ou quelque grand ruisseau qui suffirait à créer d'excellents pouvoirs d'eau. Il y a même nombre de chutes très avantageuses pour cet objet. L'île contient une foule d'étangs et de petits lacs, souvent, en réalité, des lagunes ou des bourbiers. La marée les atteint et l'eau de mer se mêle à l'eau douce qui s'y trouve.

La côte nord forme une succession de petites montagnes dont la hauteur varie de deux cents à cinq cents pieds et dont les sommets sont séparés par des dépressions de terrain. Ces montagnes s'élèvent abruptes à partir du rivage et atteignent leur point culminant à environ un mille et quart de la côte. À partir de là, elles diminuent peu à peu en descendant vers le sud, et bientôt ne présentent plus que des vallées et des collines dont les ondulations offrent un coup d'œil agréable et pittoresque.

Presque partout la côte nord est coupée à pic par des falaises au pied desquelles se brisent les houles du large. L'abord en est excessivement difficile, souvent impossible.

La partie sud de l'île est généralement basse. Le point le plus élevé est à l'embouchure de la rivière Jupiter, où les falaises atteignent quatre-vingts à cent pieds de hauteur à l'est, et cent cinquante pieds du côté ouest. Ailleurs le sol ne domine sur la mer que d'une vingtaine ou d'une trentaine de pieds.

Depuis la pointe sud-ouest jusqu'à l'extrémité ouest de l'île, les collines sont plus élevées que dans l'est. Elles montent graduellement à partir du rivage sur une distance d'un à trois milles, et elles ont une hauteur de cent cinquante à deux cent cinquante pieds. Il faut, toutefois, excepter des savanes et des plaines de cent à mille acres de superficie, que se partagent une stérilité sans nom et des foins sauvages de quatre à six pieds de hauteur. La monotonie du paysage est interrompue par des bosquets et une infinité d'étangs et de petits lacs où les canards, les outardes et autres oiseaux marins se tiennent par bandes innombrables.

Quatre phares, avec des postes de secours, ont été érigés sur Anticosti, et des indicateurs ont été placés çà et là pour guider les naufragés et les égarés vers les endroits habités. De sorte que les malheureux que le golfe jette à la côte ne courent plus autant que dans le passé le risque de périr par la faim ou le froid.

Le phare de la Pointe-aux-Bruyères, situé à l'extrémité est de l'île, consiste en une tour ronde, en pierre à chaux grisâtre, provenant de l'île ; il a une élévation de 90 pieds. Une lumière blanche, fixe, y est installée à une hauteur de 110 pieds au-dessus du niveau de la

mer, à marée haute, et peut être vue, par un beau temps, à quinze milles de distance. Ce phare contient un dépôt de provisions, et ses dépendances se composent d'une maison de refuge pour les naufragés, d'un magasin d'approvisionnement, d'une écurie, d'un hangar à l'huile et de deux hangars servant de magasin, le tout en bois peinturé en blanc.

Le phare de la Pointe-Sud-Ouest, de même forme et de même pierre, est élevé de 75 pieds. Il contient un appareil catoptrique, dont la lanterne, en métal à canon, contient un feu rotatif et blanc. Le dépôt de provisions et les dépendances sont les mêmes qu'au phare de la Pointe-aux-Bruyères.

Un autre phare, situé à la Pointe-Ouest, consiste en une tour ronde, en pierre, avec façade en briques, de 100 pieds de hauteur. Il possède un appareil dioptrique contenant cinq grandes lampes et produisant un feu fixe et blanc visible à 15 milles de distance. Durant les tempêtes de neige et les brumes, un canon d'alarme y est tiré toutes les heures.

Le quatrième phare, situé à la Pointe-Sud, ne date que de 1870. C'est une tour hexagonale, peinturée en blanc, s'élevant à 75 pieds au-dessus des hautes marées. Une lanterne en fer produit un feu à éclats de vingt en vingt minutes, visible à une distance de quatorze à dix-huit milles, de tous les côtés de la mer. Un puissant sifflet d'alarme sonne dix secondes dans chaque minute, ce qui donne 50 secondes d'intervalle, pendant les brumes et tempêtes. Il peut être entendu à quinze milles et, dans les tempêtes et contre le vent, jusqu'à huit milles de distance.

Ces deux derniers phares possèdent aussi un dépôt de provisions et des dépendances.

Les phares sont allumés entre le 1er avril et le 20 décembre de chaque année.

Les courants autour de l'île sont très changeants et incertains ; ils sont la cause de bien des naufrages. Les marées ne s'élèvent que de 4 à 7 pieds de hauteur, excepté à l'époque des grandes mers, où elles atteignent des hauteurs considérables.

III.—POPULATION.

Lors du recensement de 1880, il y avait à Anticosti cent dix-sept familles, et cent dix-sept maisons qui étaient leurs demeures. Douze maisons abandonnées complétaient les constructions de l'île. Dans ces chiffres sont compris les phares et postes de secours, ainsi que les gardiens qui les habitent. La population, qui forme un total de 676 personnes, hommes, femmes et enfants, se compose de marins et de pêcheurs. Dieu, qui met toujours la joie à côté de la douleur, le soleil après l'orage, a su donner aux habitants des froides régions du Nord des compensations à ce qui leur manque. La solitude, l'indépendance, l'espace, la chasse et la pêche, les drames de la mer, les échos des pays plus civilisés apportent tour à tour leurs distractions et leurs charmes à ces familles qui, habituées à se contenter de peu, savent mieux apprécier les consolations et les plaisirs que la Providence leur envoie.

IV.—HISTOIRE NATURELLE.

Parmi les animaux sauvages qu'on trouve sur l'île, les ours sont les plus renommés, car c'est d'eux qu'Anticosti tire son nom. On leur fait une chasse sans merci, ce qui en diminue peu à peu le nombre et fait entrevoir l'époque prochaine où ils auront à peu près disparu de cette terre sur laquelle ils ont longtemps régné

souverainement, dans une paix qui n'était troublée que par les guerres qu'ils se faisaient entre eux.

L'ours d'Anticosti est noir généralement, sauf quelques exceptions où sa couleur tire sur le jaune chocolat. Sa taille a une moyenne de quatre pieds et demi, bien qu'il s'en trouve de beaucoup plus grands. Il se nourrit de fruits, de glands et de racines ; comme il nage très bien, il lui arrive, à ses heures, de faire la pêche et de manger le poisson, qui lui est un mets très frugal.

L'ours vit seul dans les bois, fuit les bandes et recherche les endroits où la forêt est plus épaisse. Les cavités formées par le temps dans le tronc des arbres lui servent de domicile. Malgré sa nature prosaïque, il ne dédaigne pas de s'élever, en grimpant dans les arbres, jusqu'à une hauteur de 20 à 30 pieds.

Chaque printemps, les ours de l'île se réunissent en grand nombre sur la grève de la côte nord pour s'accoupler. Pendant plusieurs jours, — c'est la saison des amours, mais les ours ne sont obligés de faire comme personne — ils se battent souvent entre eux jusqu'à la mort et se disputent les champs de bataille. Pendant ce temps, ils remplissent l'air de leurs cris, dont le bruit, répercuté par les échos des bois, forme un concert dont peuvent jouir les marins jusqu'à une distance de six à huit milles au large.

Les banquises qui descendent des mers septentrionales portent quelquefois l'ours blanc, le féroce et vorace habitant des glaces éternelles du pôle boréal. Ce lointain visiteur a rarement été trouvé à Anticosti ; mais quelques chasseurs racontent avoir eu la bonne fortune de le rencontrer sur leur chemin.

Richardson, dans un rapport d'exploration géologique, rapporte avoir vu plusieurs ours noirs. Un jour, au pied d'une falaise, près de la baie de l'Observation, il en prit un pour une souche, mais il découvrit vite son erreur. L'ours était occupé à dévorer le corps d'un loup marin ; rien ne put le déranger, ni les cris de Richardson, ni ses gestes pour attirer son attention. Quand son repas fut fini, l'impassible animal monta lestement la côte, pourtant très escarpée, et disparut sur le sommet, à environ cent pieds au-dessus du niveau de la mer.

La légende veut qu'il y ait eu à Anticosti des bœufs, venus là à la suite de quelque naufrage et passés à l'état sauvage après un certain temps. On m'a raconté que, pendant l'hiver, ces animaux vivaient par bandes au fond des forêts, se nourrissant de branches et de racines. Dès les premiers dégels, au printemps, ils descendaient vers la côte sud et s'en allaient paître dans les vastes plaines où poussent les foins sauvages. Rien de beau comme le spectacle que présentaient ces grands animaux blancs et roux, parcourant au galop les collines et les vallées qui séparent les montagnes du nord et les grèves du sud. Le trajet se faisait en quatre à cinq heures et, comme ils étaient affaiblis par les longues privations de l'hiver, quelques-uns tombaient d'épuisement. Les autres s'arrêtaient pour les flairer et reprenaient leur course vertigineuse jusqu'à ce qu'ils eussent atteint leur but.

Ces récits, très fantaisistes, je crois, n'en prêtent pas moins une poésie étrange à ces lieux que beaucoup de touristes visitent de nos jours.

Le renard rouge, le renard noir, la loutre, le renard argenté et la martre fournissent chaque année une chasse abondante ; leurs pelleteries sont troquées pour des provisions de chasse et de bouche.

Les rivages d'Anticosti sont fréquentés par les phoques et les veaux marins, qui viennent avec les glaces du nord dans cette partie du golfe. Ceux qui les tuent en tirent un excellent profit ; il n'y a guère que les sauvages de Mingan qui leur fassent la chasse. Ils les trouvent dans les baies et dans les endroits abrités, autour de l'île, et les tuent par milliers.

Richardson raconte qu'il lui est arrivé souvent de trouver, endormis sur le sable, des veaux marins que ses hommes tiraient au fusil ou assommaient à coups de massue ou de marteau.

La baleine et la morue existent en assez grand nombre dans ces parages. Le hareng, le saumon, l'anguille et la truite abondent dans les rivières de l'île, où l'on ne s'occupe guère de les pêcher.

On trouve à Anticosti un grand nombre d'oiseaux marins, entre autres l'outarde, l'oie sauvage, les canards noirs et gris, la sarcelle, la poule d'eau. Ils y viennent avec le printemps et, à l'automne, vont chercher vers le midi des lieux plus propices à leurs amours. C'est un fait reconnu par les naturalistes, que les saisons influent beaucoup sur les organes des oiseaux et que le besoin de féconder, autant que la recherche d'une nourriture plus facile à trouver, est la cause de leurs migrations.

Anticosti contient des minerais dont on pourrait tirer parti, n'étaient les difficultés d'exploitation et de transport. Les calcaires granulaires blanc-jaunâtre s'y trouvent en abondance et peuvent fournir de grands blocs pour construction. On en a déjà employé, pour la construction des phares à la Pointe-Sud-Ouest et à la Pointe-aux-Bruyères. On rencontre dans l'île des argiles gris-bleuâtre, dont se composent des falaises de soixante-dix pieds de hauteur ; ces argiles sont souvent calcaires et contiennent de nombreux cailloux.

La marne existe en grande abondance dans beaucoup de lacs et d'étangs auxquels elle fournit un lit d'un pied d'épaisseur. Quelquefois, à l'embouchure des rivières, elle s'étend assez loin dans la mer, entraînée qu'elle est par les courants.

La tourbe se trouve à Anticosti en plus grande quantité que partout ailleurs au Canada. Elle est d'excellente qualité et couvre des plaines de plus de cent cinquante milles de superficie ; ses couches ont une épaisseur qui varie de trois à dix pieds.

On prétend que l'île contient aussi d'excellentes carrières de marbre de grande valeur.

Le pin, l'épinette rouge, le hêtre et le bouleau existent dans les forêts de l'île. Les arbustes les plus communs sont : le thé du Labrador, qui répand une odeur aromatique lorsque l'on brise ses feuilles veloutées ; un bouleau nain, à feuilles rondes ; la petite épinette noire, qui se traîne sur les rochers et dont les feuilles, infusées dans l'eau chaude, fournissent un breuvage préféré au thé par les habitants de l'île. On en fait aussi une bière meilleure que la bière d'épinette grise.

Les fruits poussent en abondance, entre autres les bluets, les atocas de deux espèces, les mûres rouges, qui portent des fleurs cramoisies, les baies, et surtout la mûre jaune, appelée *chicoté* par les sauvages et les Français, et *bake apple* par les Anglais. Il y a encore les groseilles rouges et violettes, les petites poires et les framboises, mais en très petite quantité.

(A suivre).

LOUIS-H. TACHÉ.

LETTRE D'EXIL.

Est-ce que, ce mois-ci, des miens, et des meilleurs,
 Quelq'un est mort, pendant que je regarde ailleurs ?
 Est-ce que, par hasard, sur la colline verte,
 Quelque tombe de mère ou d'enfant s'est ouverte ?
 Ami, pourquoi me plaindre aujourd'hui plus qu'hier ?
 Ai-je, sans le savoir, perdu quelqu'un de cher ?

Jadis j'eus des douleurs et je les ai pleurées ;
 Les larmes du tombeau sont des larmes sacrées ;
 Sur de profonds cercueils pleins de ciel étoilé,
 Tous les pleurs que j'avais dans les yeux ont coulé.
 Ce fut sombre.

Aujourd'hui qu'est-ce donc qui m'arrive,
 Que ta pitié s'accroît ? Je suis sur cette rive ;
 Après ? Et d'où te vient ce langage abattu ?
 Tu m'écris : " O banni, comment les portes-tu,
 Ces heures de l'exil qui doivent être lourdes ? "

Tout est bien. Je n'ai rien à dire aux âmes sourdes.
 D'ailleurs, porté-je donc un si pesant fardeau ?
 Le vent souffle sur l'homme et sur la goutte d'eau.
 Laissons souffler le vent. Qu'importe ce que souffre
 Mon atome, au hasard emporté dans le gouffre ?
 D'autres ont plus souffert, qui valaient mieux que moi.
 Tout est bien.

Vivre errant, rejeté, hors la loi,
 L'ombre, l'isolement, l'ennui qu'on exagère,
 Cette glace qu'on sent à la terre étrangère,
 Tout cela ne vaut pas qu'on fronce le sourcil.
 Crois-tu pas que je vais pleurnicher mon exil ?
 Tu me dis : " Vous voilà dans la froide Angleterre. "
 Et moi, je dis : Salut au vieux rivage austère !
 À Londres où, quand Milton parle, Cromwell répond !
 Tu reprends : " Comment sont ces étrangers ? "

Ils sont
 Les étrangers. Ils ont leurs soucis, leurs colères,
 Leurs intérêts, leurs mœurs ; ce sont des exemplaires
 Du vieil homme Adam, l'un sur l'autre copiés.
 Dieu mit sur tous les fronts l'azur, mais sous ses pieds
 L'homme a fait de la terre une chose diverse.
 La fraternité meurt au fleuve qu'on traverse ;
 On passe un bras de mer, on enjambe un chemin,
 On saute un mur, on est sorti du genre humain :
 On devient l'étranger. Nous le sommes. La foule
 Autour de nous va, vient, fait ses affaires, coule.
 L'idée est peu comprise à son avènement ;
 Elle monte un calvaire et marche lentement ;
 Je ne vois pas pourquoi ces hommes seraient autres
 Que ceux qu'a vus Socrate et qu'ont vus les apôtres.

O mes amis, proscrits qui m'entourez, restons
 Comme les Thraséas et comme les Catons,
 Sereins, et sachons prendre en patience l'homme.
 Ceux-ci, d'ailleurs, n'ont rien que de tout simple, en

[somme.

Nous sommes les passants, ils sont les habitants.
 D'Aristide jusqu'à nos jours, dans tous les temps,
 Le proscrit pour la foule est une énigme obscure.
 On ne nous crache pas encore à la figure ;
 Donc ne nous plainçons point.

Tu me dis : " Dans ces lieux
 Où nous te cherchons, toi, le songeur oublieux,
 Que fais-tu ? "

Je vois Dieu.

Je suis l'homme des grèves ;

La nuit je fais des vers, le jour je fais des rêves.
 Je lis les vieux lutteurs, Dante, Agrippa, Montluc.
 Souvent, quand minuit sonne au clocher de Saint-Luc,
 Je médite, menant dans les zones bénies
 De soleils en soleils cent lignes infinies,
 Reliant dans l'azur les constellations,
 Architectures d'ombre et d'yeux et de rayons,
 Frontons prodigieux des célestes Solimes.
 Mon esprit, combinant ces triangles sublimes,
 Fait, comme Orphée à Delphé et Jacob dans Endor,
 Une géométrie avec les astres d'or.

Ainsi s'en vont mes jours. Assis au bord des ondès,
 Je contemple la mer, dont les houles profondes
 Ne s'arrêtent jamais, tumultueux troupeaux
 Bondissant jour et nuit sans halte et sans repos ;
 Et nous nous regardons, moi rêveur, elle énorme ;
 Elle attend que je pleure et j'attends qu'elle dorme.

VICTOR HUGO.

LES TROIS SOUHAITS.

CONTE PROVENÇAL.

Nous disions donc, comme vous savez, que saint
 Pierre et son divin Maître descendent quand il leur plaît
 du paradis sur terre, pour voir comment vont les choses
 en ce pauvre monde.

La fois dernière qu'ils descendirent, quand ils eurent
 vu que tout allait à l'accoutumée, ils demandèrent à
 nuit noire la retirée à un brave fustié qui leur fit
 manger un morceau et boire un coup, et de si bon cœur
 que le divin Maître lui dit :

— La paix de Dieu soit toujours avec vous, brave
 homme ! Et pour merci de votre hospitalité, je veux
 vous accorder de former trois souhaits. Vous les ferez
 de votre mieux : cela vous regarde. Moi je les accom-
 plirai. Ce que je promets, je le tiens, et tout ce que j'or-
 donne se fait.

Saint Pierre s'approcha alors du fustié, et lui souffla à
 l'oreille :

— Demande ton salut.

Et le fustié de répondre :

— Mon ami, je sais ce que j'ai à faire. Je deman-
 derai ce que bon me fera plaisir.

Et là-dessus, il dit à Notre-Seigneur :

— Toujours jouer ! Jamais gagner !... Tenez, Mai-
 tre, accordez-moi, si vous pouvez, de toujours gagner
 quand je jouerai aux cartes.

— Je te l'accorde. Et d'un. À l'autre.

Saint Pierre s'approcha encore du fustié et lui souffla
 à l'oreille :

— Malheureux ! Demande ton salut !

— Laissez-moi donc tranquille ! Est-ce que cela vous
 regarde ? répliqua le fustié. Je sais demander ce qui
 m'agrée, vous êtes un vieux crampon.

Et puis, s'adressant à Notre-Seigneur :

— Maître, accordez-moi, si vous pouvez, que quicon-
 que s'assoira sur mon plot s'y engluie et ne puisse
 plus s'y désengluier sans ma permission. Je sais pour-
 quoi...

— Je te l'accorde. Et de deux. Maintenant au
 dernier.

Saint Pierre s'approcha à nouveau du fustié et lui
 souffla à l'oreille :

— Misérable, tu n'en as plus qu'un ! Ton salut !
 Demande-lui vite ton salut !

— Tu me casses la tête, vieux ronchon, clama le fustié. Te l'ai-je pas assez dit ?

— Maître, divin Maître, s'écria saint Pierre, les mains jointes, cet homme est une brute ! Vous qui êtes autant bon que grand, accordez-lui son salut, je vous le demande pour lui.

— Pierre, tais-toi, répondit le Maître : ce ne sont pas là tes affaires. Et toi, parle, je t'écoute.

Et alors le fustié :

— Vous avez vu à main droite, en entrant dans la boutique, le figuier qui ombrage mon puits ? On me vole toujours mes figues... Eh bien ! ô Maître, vous qui êtes autant bon que grand, je vous demande en grâce que quiconque montera sur mon figuier n'en puisse plus descendre sans ma permission.

— Je te l'accorde. Et de trois. Et là-dessus, bonne fin !

Deux grosses larmes perlèrent sur les joues de saint Pierre et se perdirent dans sa barbe blanche.

— Maintenant, nous n'avons plus rien à faire ici, dit Notre-Seigneur...

Et les deux pèlerins célestes resplendirent soudain et s'évanouirent comme une fumée.

Ravi de ses trois souhaits, le fustié voulut vivement savoir si ce que le Maître lui avait dit était bien véritable : " Ce que j'ordonne se fait. "

Donc il commença par aller jouer. Et en effet, il gagna, toujours il gagna, et honnêtement, et si bien que de pauvre il devint riche, riche à ne plus savoir que faire de son argent et de son or.

Chose extraordinaire, il ne fut pas avare ; et — ce qui est aussi fort étrange — fustié il était, fustié il resta.

Comme, au fond, bien que joueur, c'était un brave homme, il rendait service tant qu'il pouvait et faisait des heureux tant qu'il voulait. Tout pauvre venant lui faisait joie. Et comme, lorsqu'il n'y en avait plus, il y en avait encore, il avait, comme on dit, les mains percées. Et quand il jetait ainsi ses trésors, il souriait et plaisantait que ce n'est pas à dire.

Avec ça, pourtant, un jour vint la Mort, drapant ses os dans son grand linceul blanc, car il faisait frisquet.

— Oh ! que je suis lasse !... dit-elle en arrivant.

Et elle s'assit sur le " plot " du fustié.

— Allons ! fais vite ton acte de contrition et ramasse tes frusques : c'est ton heure, et je te viens chercher.

— Tu es bien pressée, la Décharnée, lui répondit le fustié, tranquille comme la belle eau. Si tu es lasse, repose-toi.

— J'ai force besogne : il faut que je parte.

Et la Mort veut se lever, et pour se lever elle fait effort. En vain. Elle est engluée sur le " plot " et ne peut se désengluier. Elle trépigne, et s'arracherait le poil, si elle en avait. De nouveau s'escrime : c'est peine inutile.

— Eh bien ! maintenant que faut-il faire ? grognet-elle au fustié. Et ma besogne ? J'ai tant de besogne !

— Je t'ai domptée et je suis ton maître... Si je n'étais pas pitoyable, ô laide Mort, tu passerais là belle vie ! Pourtant, si tu veux, je te délivrerai... A condition !...

— A condition ?...

— Que tu me laisses en paix cent ans pour le moins. Veux-tu ?

— Non ! Tu m'en demandes trop !

— Ah ! oui ? C'est non ?... Eh bien ! si tu te plais là, restes-y !

Le fustié riait... et plaisantait que ce n'est pas à dire !

Finalement la Mort mit les pouces, et ils tombèrent d'accord à cinquante ans.

Désempoissée, la Mort se leva et, grommelant, fusa comme un éclair pour aller à sa besogne.

Et le brave fustié, satisfait de son premier souhait, de son pacte avec l'Édentée, et sûr de l'avenir, revint à ses charpentes et laissa couler l'eau. Et de temps en temps le jeu lui profitait.

Quand on est heureux, que rien ne vous manque et que nous ne languissons point, cinquante ans passent vite. La Mort revint, drapant ses os dans son grand linceul blanc.

— Allons ! hisse ! — lui fit-elle. — Cette fois, c'est pour de bon, et il est l'heure.

— Tu es encore là, vieille sorcière ! Qui te demande ? Ce n'est pas l'heure, il s'en manque d'une petite demie, — si mon horloge va bien.

Et toujours trop pressée, la Mort admirait, en attendant l'heure, le grand figuier du fustié.

— Les belles figues ! Elles dégouttent de miel et vous tirent l'œil.

— A ton service, si tu en veux.

La Mort a toujours faim : elle grimpa sur le figuier... Ah ! elle en avala !...

La demi-heure s'écoula, et la vieille fée, affreux oiseau de proie sur la branche, de là-haut cria au fustié :

— Cet acte de contrition est-il achevé ou non ?

— Tu peux descendre, je suis prêt.

Et la Mort veut descendre. Mais elle est clouée sur le figuier et ne peut se déclouer. Elle se démène.

Et le fustié rit et plaisante que ce n'est pas à dire !

— J'ai été, je suis et je serai ton maître. Si tu veux, pourtant, je te délivrerai, car, après tout, je suis pitoyable. Mais à condition !...

— A condition ?...

— Que tu me laisses la paix cent cinquante ans pour le moins. Veux-tu ?

La Mort et le fustié passablement débattirent ; à la fin, ils tombèrent d'accord à cent ans. — D'ici là, se dit le fustié, il coulera de l'eau dans le Rhône. D'ailleurs, mes jambes flageolent et je me sens un tantinet vieillir.

La Mort descendit et, se mordant les doigts, fila lestement.

Les cent ans passèrent. La Mort arriva, trouva le vieux fustié tout décrépité, tout cassé, la bave aux lèvres, la tête branlante. Elle l'attrapa qu'il sommeillait, le chargea sur son épaule et l'emporta dans l'autre monde...

Arrivée devant la porte du paradis, elle dépose son faix sur le seuil et cogne. La porte s'ouvre.

— Té ! Pierre, dit la Mort, en voici un qui a bien gagné votre paradis : il a vécu deux cents ans !

— Quel est ce patient ? demande le porte-clefs.

— Le brave fustié, — répond notre homme, — qui, s'il vous en souvient, vous donna la retirée, un soir que vous étiez si las !

— Ah ! c'est toi, grand têtù ! toi qui, lorsque je t'ai dit une fois, deux fois, de demander ton salut, m'as rembarqué en m'appelant vieux ronchon ! Tu n'as pas demandé ton salut, et maintenant tu veux entrer dans le paradis ? Eh bien ! mon homme, va-t-en au diable !

— Pas moins, saint vénérable, j'ai fait du bien tant que j'ai pu et des heureux tant que j'ai voulu. J'ai été fidèle à ma pauvre femme tant qu'elle a vécu et même quand elle a été morte...

— Les galants de la dame de pique n'entrent pas ici. Tu n'entreras pas, non ! Qui t'a apporté, te remporte !

Et la Mort, ricanant, le recharge sur son épaule. Et de voguer !

Devant la porte du purgatoire, elle dépose son faix sur le seuil et cogne.

— Qui est encore là ? crie une voix enroutée.

Et la Mort répond :

— Ouvrez, c'est moi, la Mort ; je vous apporte un pauvre fustié qui m'a donné force soucis ! Il a vécu deux cents ans. Une si longue vie est déjà un purgatoire... Mais comme il était un peu joueur...

— Les joueurs sont les enfants du diable, brame la voix. Qu'il aille au diable, le joueur !

Et la Mort, s'esclaffant, apporte et dépose son faix sur le seuil de l'enfer.

Quand Lucifer eut reconnu le fustié :

— Holà ! c'est toi ! lui fit-il. Je languissais de te voir. Eh bien ! t'y voilà donc ! Nous allons faire ton lit et je te promets, va, que tu y seras à l'aise !

Alors, compatissante, la Mort intervient :

— Pourtant il ne faudra pas trop attiser les sarments. Ce fut un grand joueur ; mais, après tout, il faut être juste : qui diantre ne jouerait pas en étant sûr de gagner toujours ? D'ailleurs, il a fait autant de bien qu'il a pu, il a été fidèle à sa femme tant qu'elle a vécu...

— Et même quand elle a été morte, nous savons ça ! répliqua Lucifer, sacrant et faisant rouler les r ! Mais, coquinas de sort ! il est à moi, bien à moi : je l'ai, je le tiens et je le garde.

— Joueur ! — fit le fustié, tremblant comme le jonc, — c'est vrai ! Je l'étais, il y a longtemps de cela, je gagnais toujours, mais toujours honnêtement. Hé !... que voulez-vous ?...

Alors Lucifer, lui coupant la parole :

— Toujours gagner, et ne pas tricher ? Ça ne s'est jamais vu et ne se verra jamais...

— Excusez ! Si vous ne l'avez jamais vu, moi, je vous le ferai voir. Est-ce que vous avez des cartes ici ?

Et Lucifer qui, pour damner tant d'âmes, inventa les cartes, Lucifer qui a toujours entretenu, excité, envenimé la démoniaque passion du jeu, qui d'un joueur a toujours fait un larron, Lucifer haussa les épaules.

— Pauvre innocent ! fit-il... Tu ne veux pas que nous ayons des cartes ? C'est ici qu'elles se font, qu'il s'en est tant fait et qu'on en garde le moule... Eh bien ! té ! jouons. Je t'en apprendrai que tu n'as jamais connues. Qu'est-ce que nous jouons ?

— Ici, bredouilla le fustié, je n'ai plus rien... rien que ma pauvre âme, pécheur ! Je vous la joue, si ça vous va.

— Jouons ton âme.

Un diabolin, noir comme le poêle, apporta aussitôt un jeu de cartes et le tendit respectueusement au roi des enfers. Les deux joueurs s'assirent, battirent les cartes. Le fustié eut la donne. Lucifer coupa.

Et ils entamèrent la partie.

La Mort épiait, sardonique, au milieu d'un vol de diables qui, le cœur battant, dilataient leurs prunelles flamboyantes et, retenant leur souffle, faisaient cercle autour des joueurs. Lucifer et le fustié se serraient de près. Il y en eut pour tous les deux... Qui gagna ? — Le fustié !

Les diables, épouvantés, s'enfourmèrent dans l'abîme embrasé. Et Lucifer, se levant :

— Malheur ! hurla-t-il. — Mais qu'as-tu donc fait pour être ainsi l'ami de Dieu ? Passe ! — Que je t'aie vu, ô juste ! Et que jamais je ne te revoie !

La Mort ne riait plus. Elle rechargea le fustié sur son épaule et regagna la porte du paradis. Elle le déposa doucement sur le seuil, lui fit ses adieux et, rapide comme l'éclair, dévala sur terre, où plus personne depuis quelque temps ne trépassait. Et elle reprit tranquillement sa besogne, qu'elle n'a plus quittée depuis.

Le fustié attendit longtemps encore là où la mort l'avait laissé. Il avait beau frapper et prier, Pierre ne voulait pas ouvrir.

Mais Jésus, à la fin, ouït le dolent qui priait ; et comme il écoute toujours qui le prie, notre bon Seigneur et sauveur dit à saint Pierre :

— Pierre, mon ami, apaise-toi. Ce fut un joueur, j'en conviens : mais il a été fidèle à sa femme tant qu'elle a vécu, et même quand elle a été morte ; il a fait la charité tant qu'il a pu... et il m'a prié. Que devant lui, donc, la porte d'or du paradis s'ouvre toute grande, et que par ma grâce et ma miséricorde il entre dans l'éternelle gloire de Dieu.

Saint Pierre, enfin apaisé, ouvrit. Le fustié entra, resplendissant comme un soleil ; et le grand saint Joseph, patron des charpentiers, vint au-devant du fustié charitable pour lui donner l'accolade et lui souhaiter bonne fête à jamais.

ROUMANILLE.

DINER À BON MARCHÉ.

Un avare bien connu ne pouvait se résoudre à rendre les politesses que lui faisaient ses amis ; aussi se vit-il exclu un beau jour de tous les dîners en ville.

Pour regagner tant de bons repas perdus, il fallait traiter à son tour, et c'est là ce qui chagrinait fort notre homme. Enfin, une idée lui vint, et il expédia ses invitations.

Au milieu du dîner, vraiment magnifique, d'horribles cris se font entendre, et l'amphitryon sort aussitôt pour s'informer. Bientôt il rentre, pâle, ému, les mains ensanglantées :

— Qu'est-il arrivé ? s'écrient tous les convives.

— Un malheureux, un ouvrier, un pauvre père de famille vient d'être renversé par une voiture devant la porte.

Et sans rien ajouter de plus, l'avare, cédant à un bon mouvement, saisit une assiette dans laquelle il verse quelques louis, et, faisant le tour de la table, il fait une quête qui produit à peu près six cents francs, qu'il s'empresse d'aller porter à l'intéressante victime.

Quand les convives allèrent, le lendemain, aux informations, ils apprirent que l'accident était une fable inventée par l'avare pour rentrer dans les frais de son dîner.

Il est un livre que sans cesse
Je prends et lis quand je suis seul ;
Ce livre aimé, c'est ma jeunesse ;
Sa reliure est un linceul.

Là dorment, tandis que je veille,
Mes amis des vertes saisons ;
Tout doucement je les réveille,
Ils se lèvent... et nous causons.

J. M. RENAUD (1818).

L'OPINION PUBLIQUE.

LES
HOMMES DU JOUR

GALERIE DE PORTRAITS CANADIENS

PARAISANT PAR SÉRIES

MONUMENT ÉRIGÉ À LA GLOIRE DE LA CONFÉDÉRATION
CANADIENNE

GRANDE ÉDITION:

50 CENTINS LA SÉRIE

ÉDITION POPULAIRE:

15 CENTINS LA SÉRIE

Chaque série comprendra le portrait, la biographie et le fac-simile d'une lettre ou d'un écrit autographe du sujet. Il n'y aura pas plus de deux séries par mois, et pas plus de cent séries en tout.

Toutes les biographies seront signées par des écrivains distingués.

La grande Édition se vend au prix de 50 centins la série.

L'Édition populaire se vend au prix de 15 centins la série.

La souscription n'est prise que pour l'ouvrage au complet.

ECHANTILLONS ENVOYÉS A DEMANDE

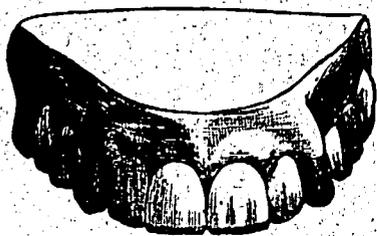
Souscrivez aux "HOMMES DU JOUR" pour avoir sous les yeux le portrait, la vie, le caractère et l'écriture des hommes éminents de votre pays.

L'expédition des numéros de l'Édition populaire se fera par la poste, et la collection, périodiquement, par les agents ou par la malle.

Adressez : LE DIRECTEUR,

"LES HOMMES DU JOUR"

B. P. No. 1579, MONTREAL.



Nouveaux procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistant que le ciment, imitant parfaitement la dent.
Nouveau métal pour palais, extra léger.
Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

Dr. BROUSSEAU
7, rue St-Laurent, Montréal.

LOTÉRIE DU PEUPLE

La seule autorisée par la législature de Québec.

10-CENTS-10

\$1.00 le BILLET.

PROCHAIN TIRAGE:

Mardi, 23 Mai 1893.

GRAND TIRAGE:

Mardi, 27 Juin 1893.

Sous la surveillance personnelle des commissaires nommés par le gouvernement de Québec.

NOMENCLATURE DES LOTS:

1 lot valant	\$1,000 00	\$1,000 00
1 do	500 00	500 00
1 do	250 00	250 00
1 do	100 00	100 00
2 lots valant	50 00	100 00
5 do	25 00	125 00
25 do	5 00	125 00
100 do	2 50	250 00
500 do	1 00	500 00

NOMENCLATURE DES LOTS:

1 lot valant	\$15,000 00	\$15,000 00
1 do	2,500 00	2,500 00
1 do	1,500 00	1,500 00
1 do	1,000 00	1,000 00
1 do	500 00	500 00
5 do	200 00	1,000 00
5 do	100 00	500 00
10 do	50 00	500 00
100 do	20 00	2,000 00
200 do	10 00	2,000 00

LOTS APPROXIMATIFS:

100 lots valant	\$2 50	\$250 00
100 do	1 00	100 00
999 do	1 00	999 00
999 do	1 00	999 00

LOTS APPROXIMATIFS:

100 lots valant	15 00	\$15,000 00
100 do	10 00	1,000 00
500 do	4 00	2,010 00
999 do	4 00	3,996 00
999 do	4 00	3,996 00
999 do	4 00	3,996 00

2884 lots valant \$ 5,298 00

4022 lots valant \$ 42,988

11 billets pour \$1

11 billets pour \$10.

Les demandes de billets seront reçues jusqu'à neuf heures le jour même du tirage. Toute demande par le courrier parvenant le jour même du tirage est appliquée au tirage suivant.

Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité sans une autorisation spéciale.

Bureau principal: 78, rue Saint-Laurent, Montréal.
P. O. Boite 987.

ED. C. LALONDE, gérant.

On demande des agents.

LE CHOIX DE MEDIUMS

constitue principalement l'annonce profitable.

Quand vous songez à annoncer, rappelez-vous que l'impulsion extraordinaire donnée au journal

LE MONDE

par l'adoption d'un programme nettement indépendant, la réorganisation de sa rédaction et de tous les services administratifs ont eu pour effet **DE DOUBLER LE CHIFFRE RÉGULIER DE SON TIRAGE.**

C'est maintenant au commerce et à l'industrie à tirer parti de cette grande publicité du "MONDE," qui s'adresse à tout le public canadien, sans exception de parti.

Rappelez-vous que c'est le

SEUL JOURNAL INDEPENDANT
DU CANADA.

TELEPHONE BELL: 6122.

LOUIS FLAMONDON

Successeur de l'ARCADE DEPATIE

Cigares, Tabacs, Pipes, etc.

GROS ET DETAIL

No 1832, rue Sainte-Catherine.

CIGARES HAVANE ET TABAC CANADIEN, UNE SPÉCIALITÉ.

L'Opinion Publique

POLITIQUE, LITTÉRATURE, THÉÂTRE,
MONDANITÉS.

PARAIT CHAQUE VENDREDI.

Abonnement: \$2.00 par an; \$1.00 pour six mois—payable d'avance.
\$2.50 par an—payable dans l'année.

Prix du numéro: 5 CENTIMS.

Rédaction et administration:

L'OPINION PUBLIQUE,

B. P. No. 2071,

Bureaux: Bâtisse New-York Life, 715, MONTREAL, CANADA.

AUX COLLABORATEURS:

TOUTE COLLABORATION ACCEPTÉE SERA PAYÉE.

LA BIBLIOTHEQUE FRANCAISE

Si on veut se faire une idée de l'importance de cette publication et des services qu'elle peut rendre par la diffusion de la belle et saine littérature, on n'a qu'à parcourir la liste des volumes déjà parus: "Monsieur Barnes de New-York," — "Mon oncle et mon curé," — "Vaillante," — "La neuvaine de Colette," — "Aurette," — "Jean de Kerdren," sont autant de chefs-d'œuvre. Par la beauté du style, la pureté de la morale, l'intérêt dramatique qui s'y déroule, le jeu des passions, qui y sont étudiées sur le vif, ces livres charment également le lettré, la jeune fille et celui qui ne cherche dans un livre qu'un agréable délassement.

Le dernier de la série "Jean de Kerdren" que nous venons de recevoir est l'œuvre maîtresse d'un écrivain dont l'apparition récente sur la scène littéraire a été accueillie avec un véritable enthousiasme par toute la France. Nous voulons parler de "Jeanne Schultz," dont on a pu apprécier les brillantes qualités dans "La neuvaine de Colette."

Ce volume est en vente chez les libraires et dans les dépôts de journaux. On peut aussi se le procurer en envoyant 15 centims en timbres-poste aux éditeurs, No 25, rue Saint-Gabriel, Montréal.

Assurance Maritime.

CIE D'ASSURANCE MARITIME: "BRITISH AND FOREIGN," de Liverpool.
Do do do "RELIANCE," de Liverpool.

Polices ouvertes offertes aux importateurs.

Bureau central pour le Canada: — MONTREAL.

EDWARD L. BOND, agent principal.

ASSURANCES:—

FEU: "London Assurance Corporation."
ACCIDENTS: "Norwich and London."
VITRES: "Lloyds Plate Glass."

EDWARD L. BOND, 30, rue St-François-Xavier, MONTREAL.